



INDUSTRIES LASSONDE INC.

RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES TERMINÉS
— 31 DÉCEMBRE 2020 ET 2019



Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3
États consolidés du résultat	6
États consolidés du résultat global	7
États consolidés de la situation financière	8
États consolidés des capitaux propres	9
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. (la « Société »), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

Regroupement d'entreprises – Sun-Rype Product Ltd. – immobilisations corporelles – se reporter aux notes 2 et 6 des états financiers

Description de la question clé de l'audit

La Société a acquis Sun-Rype Product Ltd. (« Sun-Rype ») le 3 janvier 2020 et a comptabilisé les actifs acquis et les passifs repris sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition, y compris des immobilisations corporelles de 35 725 000 \$. La direction a estimé la juste valeur des immobilisations corporelles au moyen de l'approche par le coût de reconstitution, de l'approche par le coût de remplacement ou de l'approche par le marché.

Nous avons identifié la détermination de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises comme une question clé de l'audit en raison des diverses procédures requises pour auditer le coût de reconstitution, le coût de remplacement et l'approche par le marché. L'audit de la juste valeur a requis un effort d'audit accru et le recours à des spécialistes en juste valeur.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Traitement de la question clé de l'audit pendant l'audit

Avec l'aide de spécialistes en juste valeur, nos procédures d'audit visant à déterminer la juste valeur d'un échantillon d'immobilisations corporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Sun-Rype ont notamment inclus les aspects suivants :

- Nous avons évalué les méthodes et les hypothèses d'évaluation utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur de chaque actif, y compris :
 - l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses de la Société relativement au coût de reconstitution ou au coût de remplacement, y compris la durée d'utilité estimative, en tenant compte des données sources, de données historiques pour des actifs semblables, de données externes de marché et de secteur ainsi que de la condition physique des actifs au moment de l'acquisition;
 - l'évaluation du caractère raisonnable des estimations de la Société dans le cadre de l'approche par le marché en les comparant à une fourchette indépendante basée sur des données externes de marché.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Brigitte Chartier.

/ s / Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ⁽¹⁾

Le 26 mars 2021

Montréal, Québec

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A116933

États consolidés du résultat

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Notes	Exercices terminés les 31 déc. 2020 \$	31 déc. 2019 \$
Ventes	8	1 980 925	1 678 301
Coût des ventes		1 421 114	1 226 669
Frais de vente et d'administration		407 848	350 901
(Gains) pertes sur immobilisations		32	(95)
		1 828 994	1 577 475
Résultat d'exploitation		151 931	100 826
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		(808)	(88)
Frais financiers	10	17 340	19 498
Autres (gains) pertes	11	(809)	(19 248)
Résultat avant impôts		134 592	100 488
Impôts sur le résultat	12	32 718	25 544
Résultat net		101 874	74 944
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		97 816	71 977
À la participation ne donnant pas le contrôle	23	4 058	2 967
		101 874	74 944
Résultat de base et dilué par action (en \$)	23	14,11	10,37
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	23	6 934	6 942

Des informations supplémentaires concernant le résultat sont présentées aux notes 9 et 26.

États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2020	31 déc. 2019
		\$	\$
Résultat net		101 874	74 944
Autres éléments du résultat global :			
Qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs et passifs financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		(1 995)	(2 295)
Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		1 493	(67)
Impôts sur le résultat	12	129	599
		(373)	(1 763)
Écart de conversion :			
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		(13 166)	(26 393)
		(13 539)	(28 156)
Qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie des actifs non financiers :			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture		451	(7 343)
Impôts sur le résultat	12	(103)	1 908
		348	(5 435)
Coût des prestations des régimes à prestations définies :			
Réévaluations de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies	26	(10 414)	(3 812)
Impôts sur le résultat	12	2 743	990
		(7 671)	(2 822)
		(7 323)	(8 257)
Total des autres éléments du résultat global		(20 862)	(36 413)
Résultat global		81 012	38 531
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		78 201	38 439
À la participation ne donnant pas le contrôle	23	2 811	92
		81 012	38 531

États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Au 31 déc. 2020 \$	Au 31 déc. 2019 \$
Actif			
À court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 803	1 767
Débiteurs	14	147 886	126 963
Impôt à recouvrer		7 730	11 656
Stocks	15	260 611	258 829
Instruments dérivés		1 122	9
Autres actifs à court terme	16	16 497	15 532
		440 649	414 756
Instruments dérivés		-	34
Participation dans une entreprise associée		7 260	8 068
Immobilisations corporelles	17	390 451	334 523
Immobilisations incorporelles	18	223 030	239 362
Actif net au titre des prestations définies	26	9 402	7 910
Autres actifs à long terme		1 237	871
Goodwill	19	309 605	304 702
		1 381 634	1 310 226
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		-	12 357
Créditeurs et charges à payer	20	260 219	220 373
Impôt exigible		8 376	518
Instruments dérivés		7 176	2 590
Autres passifs à court terme		3 782	1 393
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	10 676	16 158
		290 229	253 389
Instruments dérivés		3 014	2 654
Passif relatif aux régimes de retraite et autres incitatifs à long terme	26	2 322	1 385
Dette à long terme	21	204 810	248 961
Passifs d'impôt différé	12	84 292	68 953
Autres passifs à long terme	22	1 234	65
		585 901	575 407
Capitaux propres			
Capital-actions	23	48 143	48 143
Surplus d'apport		1 375	1 375
Cumul des autres réserves	24	51 322	64 962
Résultats non distribués		638 797	566 284
Participation ne donnant pas le contrôle	23	56 096	54 055
		795 733	734 819
		1 381 634	1 310 226

Au nom du conseil d'administration


Pierre-Paul Lassonde
administrateur

Chantal Bélanger
administratrice

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Attribuables aux actionnaires de la Société				Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Cumul des autres réserves ⁱ⁾	Résultats non distribués		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	48 143	1 375	64 962	566 284	54 055	734 819
Résultat net	-	-	-	97 816	4 058	101 874
Autres éléments du résultat global	-	-	(11 958)	(7 657)	(1 247)	(20 862)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	-	-	(1 682)	-	1	(1 681)
Dividendes	-	-	-	(17 646)	(771)	(18 417)
Solde au 31 décembre 2020	48 143	1 375	51 322	638 797	56 096	795 733
Solde au 31 décembre 2018	48 678	1 380	96 466	521 769	53 958	722 251
Résultat net	-	-	-	71 977	2 967	74 944
Autres éléments du résultat global	-	-	(30 736)	(2 802)	(2 875)	(36 413)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	-	-	(768)	-	5	(763)
Dividendes	-	-	-	(18 021)	-	(18 021)
Rachat d'actions de catégorie A ⁱⁱ⁾	(535)	(5)	-	(6 639)	-	(7 179)
Solde au 31 décembre 2019	48 143	1 375	64 962	566 284	54 055	734 819

i) Comprend la réserve de couverture et la réserve au titre de l'écart de change, tel que présenté à la note 24.

ii) Des informations supplémentaires concernant le rachat d'actions de catégorie A sont présentées à la note 23.5.

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 23.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2020	31 déc. 2019
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		101 874	74 944
Ajustements pour :			
Impôts sur le résultat	12	32 718	25 544
Charges d'intérêts	10	16 512	18 809
Amortissement des immobilisations	9	65 163	56 957
Amortissement des rabais perçus d'avance et crédits d'impôt non gagnés		(67)	(66)
Variation de juste valeur d'instruments financiers		(588)	1 410
Coût des autres incitatifs à long terme		97	-
Coût des régimes à prestations définies porté en résultat, net des cotisations		(11 011)	(4 604)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée		808	88
(Gains) pertes sur immobilisations		32	(95)
(Gains) pertes de change latents		(4 709)	(1 287)
		200 829	171 700
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	25	51 197	4 386
Impôts encaissés		11 495	1 147
Impôts versés		(19 298)	(16 246)
Intérêts encaissés		405	96
Intérêts versés		(14 474)	(16 895)
Règlements d'instruments dérivés		1 033	(3 656)
Rabais perçus d'avance		-	199
		231 187	140 731
Activités de financement			
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction		(2 178)	28 838
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction		(195)	(1 483)
Remboursement de la dette à long terme		(71 814)	(102 808)
Dividendes versés sur les actions de catégorie A	23	(8 095)	(8 283)
Dividendes versés sur les actions de catégorie B	23	(9 551)	(9 738)
Dividendes versés à la participation ne donnant pas le contrôle	23	(771)	-
Rachat d'actions de catégorie A	23	-	(7 179)
		(92 604)	(100 653)
Activités d'investissement			
Contrepartie versée lors d'un regroupement d'entreprises, nette des fonds en caisse acquis	6	(80 647)	(7 500)
Contrepartie encaissée lors d'un regroupement d'entreprises	25	-	51
Acquisition d'une participation dans une entreprise associée	7	-	(8 156)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(36 460)	(37 766)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(4 060)	(2 148)
Produit net de cession d'immobilisations corporelles		143	232
		(121 024)	(55 287)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		17 559	(15 209)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		(10 590)	4 575
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		(166)	44
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	25	6 803	(10 590)

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 25.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1.	Description de l'entreprise	12
Note 2.	Méthodes comptables	12
Note 3.	Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations	23
Note 4.	Adoption de normes IFRS	25
Note 5.	Modifications comptables futures	25
Note 6.	Regroupement d'entreprises	26
Note 7.	Participation dans une entreprise associée	29
Note 8.	Ventes	29
Note 9.	Informations supplémentaires concernant le résultat	30
Note 10.	Frais financiers	30
Note 11.	Autres (gains) pertes	31
Note 12.	Impôts sur le résultat	31
Note 13.	Instruments financiers	34
Note 14.	Débiteurs	40
Note 15.	Stocks	40
Note 16.	Autres actifs à court terme	40
Note 17.	Immobilisations corporelles	40
Note 18.	Immobilisations incorporelles	43
Note 19.	Goodwill	44
Note 20.	Créditeurs et charges à payer	45
Note 21.	Dette à long terme	45
Note 22.	Autres passifs à long terme	48
Note 23.	Capitaux propres	48
Note 24.	Cumul des autres réserves	51
Note 25.	Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie	51
Note 26.	Avantages postérieurs à l'emploi et autres incitatifs à long terme	53
Note 27.	Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	60
Note 28.	Gestion du capital	67
Note 29.	Engagements et éventualités	67
Note 30.	Informations sectorielles	68
Note 31.	Transactions entre parties liées	69
Note 32.	Intérêts détenus dans d'autres entités	71

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de l'entreprise

Industries Lassonde inc. est une société constituée selon la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto. Le siège social est situé au 755, rue Principale, Rougemont, Québec, Canada.

Industries Lassonde inc. et ses filiales (ensemble, « la Société ») développent, fabriquent et commercialisent en Amérique du Nord une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire ainsi que des collations à base de fruits sous forme de barres et bouchées et des concentrés de jus surgelés. La Société est la plus importante productrice de jus et boissons de fruits au Canada et une des deux plus grandes productrices de jus et boissons de fruits non-réfrigérés de marque privée aux États-Unis. Elle est aussi une importante productrice de sauces aux canneberges. De plus, la Société développe, fabrique et commercialise des produits alimentaires spécialisés tels que des bouillons et sauces à fondue ainsi que des sauces pour pâtes. Elle produit également du cidre de pomme et des boissons à base de cidre et elle importe des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine afin de les conditionner et de les commercialiser.

Note 2. Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 26 mars 2021. Ceux-ci ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations publiées, en vigueur ou adoptées par anticipation, applicables au 31 décembre 2020.

Les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés.

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies et de certains instruments financiers. Ces éléments sont comptabilisés tel que décrit aux notes 2.16 et 2.17, respectivement.

2.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société (« monnaie étrangère ») sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change découlant de la conversion de ces éléments et transactions sont portés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres (gains) pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. À la cession complète ou partielle de l'investissement dans l'établissement à l'étranger, la réserve au titre de l'écart de change ou une portion de celle-ci sera portée en résultat dans les autres (gains) pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs transférés par l'acquéreur. La Société comptabilise la juste valeur de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition comme faisant partie de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise. La Société comptabilise en tant qu'actif le droit de se faire rendre une contrepartie préalablement transférée si certaines conditions spécifiées sont remplies. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit de mesurer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes liés aux regroupements d'entreprises sont portés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris, de même que les passifs éventuels identifiables, sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. Des actifs et passifs d'impôt différé peuvent être générés et sont comptabilisés tel que décrit à la note 2.7.2. Le résultat de l'entreprise acquise est inclus dans le résultat consolidé de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Si, à la date d'acquisition, le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la contrepartie transférée, l'excédent est porté immédiatement en résultat à titre de gain sur un regroupement d'entreprises à des conditions avantageuses. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût à titre d'actif et est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

2.5 Consolidation

2.5.1 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée directement par la Société ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales. La Société contrôle une entité lorsqu'elle :

- ♦ Détient le pouvoir sur l'entité;
- ♦ Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité; et
- ♦ A la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les montants et les rendements qu'elle obtient.

La Société réévalue si elle contrôle une entité lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments énumérés ci-dessus ont changé.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de Industries Lassonde inc. et les comptes de ses filiales. Les comptes des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être à la date à laquelle la Société perd le contrôle. Les soldes, produits, charges et flux de trésorerie intersociétés sont entièrement éliminés lors de la consolidation. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des entités afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de Industries Lassonde inc.

2.5.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales qui en font l'objet.

La Société comptabilise dans les capitaux propres les transactions modifiant le pourcentage de détention attribuable aux actionnaires de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas la perte de contrôle de celle-ci. La valeur comptable des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société et celle des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour tenir compte des changements de leurs participations relatives dans la filiale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.5.3 Participations dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, sans la contrôler.

Les participations dans une entreprise associée sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. La participation est initialement comptabilisée au coût, incluant les coûts de transaction. Elle est ensuite ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée. Au besoin, des ajustements sont apportés à la quote-part dans le résultat net de l'entreprise associée pour tenir compte de l'amortissement des actifs amortissables sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et pour que les méthodes comptables de l'entreprise associée concordent avec celles de Industries Lassonde inc. À chaque exercice, la Société détermine s'il y a des indications objectives de perte de valeur de sa participation dans l'entreprise associée. Si de telles indications existent, un test de dépréciation est effectué.

2.6 Constatation des ventes

La Société comptabilise les produits tirés de contrats conclus avec ses clients au moment où le transfert de contrôle a lieu pour un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit.

2.6.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés lorsque le client obtient le contrôle des produits, ce qui peut correspondre au moment où la fabrication des biens est complétée, au moment où les biens quittent les établissements de la Société ou au moment de la livraison des biens chez le client, selon les termes du contrat.

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant correspond au prix de vente, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion des produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

2.6.2 Revenus tirés de la prestation de services

Les revenus tirés de la prestation de services correspondent principalement aux services de livraison rendus après que le transfert de contrôle des biens à livrer ait eu lieu. Ils sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits, au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration dans l'état consolidé du résultat.

2.7 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, auxquels cas ils sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent.

2.7.1 Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de la période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'impôt à recouvrer et à l'impôt exigible constatés à l'état consolidé de la situation financière, ils tiennent compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat, car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à interprétation. Des passifs sont comptabilisés, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.7.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporaires, attribuables à des éléments dont le traitement aux fins fiscales diffère du traitement aux fins comptables, entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés à l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées aux fins d'impôt. L'incidence fiscale de ces différences est prise en compte dans l'état consolidé de la situation financière à titre d'actifs et de passifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé comprennent également les pertes fiscales et les crédits d'impôt inutilisés. Aucun impôt différé n'est constaté pour les éléments suivants :

- ♦ Différences temporaires lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte pas le résultat comptable ou imposable; et
- ♦ Différences temporaires imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée et est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture. Lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs d'impôt différé antérieurs à la date d'acquisition sont réévalués.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales lorsqu'il est probable que la différence temporaire se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même administration fiscale sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière, et ce, à l'égard d'une même entité imposable ou d'entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.8 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé de la même façon que le résultat de base par action, à l'exception du fait que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options d'achat d'actions octroyées par la Société.

2.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il y a lieu, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif. En situation de découvert bancaire, le montant est présenté au passif à court terme.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Il peut également comprendre, provenant de la réserve de couverture en capitaux propres, des gains et pertes de change sur les contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères et des gains et pertes de tout autre instrument dérivé visant la couverture des fluctuations de prix relatifs aux achats de matières premières.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.11 Immobilisations corporelles

2.11.1 Actifs détenus en propre

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Les subventions publiques reçues ou à recevoir pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût. Il peut également comprendre des gains et pertes de change sur les contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles libellées en monnaies étrangères. Ces gains et pertes de change proviennent de la réserve de couverture en capitaux propres. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément.

Des parties de certaines immobilisations corporelles peuvent exiger un remplacement à intervalle régulier. Les coûts de remplacement partiel engagés après que l'immobilisation corporelle soit dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction sont ajoutés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisés comme une composante séparée, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ces coûts iront à la Société et que les coûts peuvent être évalués de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Tous les autres coûts d'entretien courant sont portés en résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Le gain ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat dans les (gains) pertes sur immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon les modes d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de chaque composante ou aux taux suivants :

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité estimées ou taux
Terrains et bâtiments		
Terrains	-	-
Stationnements	Dégressif	10 à 20 %
Bâtiments	Dégressif et linéaire	3 % 15 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Machinerie et outillage		
Machinerie et outillage	Linéaire	3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 à 10 ans
Autres		
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 à 15 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les immobilisations corporelles qui sont en cours ne sont pas amorties tant que l'actif n'est pas dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction et comprennent les dépôts versés relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.11.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

Lorsqu'un contrat est conclu, la Société évalue s'il est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé.

Tous les contrats de location sont constatés à l'état consolidé de la situation financière en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats d'une durée de 12 mois ou moins et les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Ceux-ci sont portés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat qui peut varier de plus d'un an jusqu'à 25 ans.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de location futurs selon le taux implicite du contrat, s'il peut être déterminé facilement, ou le taux d'emprunt marginal de la Société. Les paiements de location futurs incluent les loyers fixes, les loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et les paiements relatifs aux options d'extension, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. Lorsque les paiements de location comprennent des montants relatifs à des composantes non locatives, ils sont inclus dans le calcul de l'obligation locative. L'obligation locative figure à l'état consolidé de la situation financière dans la dette à long terme. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation initiale de l'actif au titre du droit d'utilisation correspond à l'obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation figure à l'état consolidé de la situation financière dans les immobilisations corporelles. Il est ensuite évalué au coût diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. L'amortissement est calculé sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité estimée de l'actif sous-jacent.

Les paiements de location qui n'ont pas été inclus dans l'obligation locative sont portés en résultat dans la période à laquelle ils se rapportent.

En cas de modification du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée et un ajustement correspondant est effectué à l'actif au titre du droit d'utilisation. Si la modification représente une diminution de l'étendue du contrat de location, la différence entre l'ajustement apporté à l'obligation locative et à l'actif au titre du droit d'utilisation, s'il y a lieu, est comptabilisée comme un gain ou une perte sur modification de contrat de location. Le gain ou la perte sur modification de contrat de location est présenté dans les (gains) pertes sur immobilisations à l'état consolidé du résultat. Si la modification représente une composante locative distincte, elle est comptabilisée comme un contrat de location distinct.

2.12 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôt pour investissement et innovation, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont portées en résultat, en réduction des dépenses s'y rattachant.

2.13 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées d'immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises et d'immobilisations incorporelles acquises séparément.

2.13.1 Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill dans la mesure où elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

2.13.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Catégories	Durées d'utilité estimées
Technologies et logiciels	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	20 ans
Relations clients	5 à 15 ans
Certifications	10 ans
Clauses de non-concurrence	1 à 5 ans

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité estimées sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

2.14 Dépréciation d'actifs non financiers

2.14.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises individuellement; sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Afin d'évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est alors portée en résultat dans les (gains) pertes sur immobilisations.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est alors portée en résultat dans les (gains) pertes sur immobilisations.

2.14.2 Goodwill

À chaque exercice, ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'UGT de façon proportionnelle.

Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat de la période au cours de laquelle elle est identifiée dans les (gains) pertes sur immobilisations. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.15 Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est plus probable qu'improbable que la Société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actualisée et l'augmentation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée dans les frais financiers.

Une provision pour contrat déficitaire est évaluée et comptabilisée lorsque la Société a conclu un contrat pour lequel les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

2.16 Avantages postérieurs à l'emploi

2.16.1 Régimes à cotisations définies

La Société porte en résultat les cotisations en vertu des régimes à cotisations définies dans la période où les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations. La Société n'a aucune obligation légale ou implicite de verser des sommes additionnelles autres que celles prévues par les régimes.

2.16.2 Régimes à prestations définies

À chaque date de clôture des états financiers consolidés annuels, une extrapolation des données des plus récentes évaluations actuarielles complètes est effectuée par des actuaires indépendants afin de mesurer, aux fins de la comptabilisation, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur de l'actif des régimes de retraite.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, le coût des services rendus au cours de la période et, s'il y a lieu, le coût des services passés sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le taux d'actualisation, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité.

Le taux d'actualisation est choisi par la direction à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les obligations à taux fixe de corporations de première qualité, taux qui sont ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

L'actif net ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la juste valeur de l'actif des régimes à prestations définies, déduction faite de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Tout actif résultant de ce calcul est limité à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements par les régimes ou sous forme de réductions de cotisations futures à verser aux régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les composantes du coût des prestations des régimes à prestations définies sont comptabilisées comme suit :

- ♦ Le coût des services est porté en résultat. Il comprend :
 - Le coût des services rendus au cours de la période;
 - Le coût des services passés porté en résultat de la période au cours de laquelle survient la modification du régime; et
 - Le gain ou la perte résultant d'une liquidation du régime porté en résultat de la période au cours de laquelle la liquidation du régime a lieu.
- ♦ Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies sont portés en résultat. Ils sont calculés en multipliant le passif (l'actif) net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation.
- ♦ Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont portées dans les autres éléments du résultat global. Elles sont comptabilisées dans les résultats non distribués à l'état consolidé des capitaux propres et comprennent :
 - Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience des régimes, de changements dans les hypothèses financières et démographiques;
 - Le rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies; et
 - La variation de l'effet du plafond de l'actif, s'il y a lieu, à l'exception des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies.

2.17 Instruments financiers

2.17.1 Actifs et passifs financiers

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. En règle générale, les instruments financiers sous forme d'actifs financiers et de passifs financiers sont présentés séparément. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier.

2.17.2 Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière, lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

2.17.3 Classement des instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Les actifs financiers sont ultérieurement classés comme étant évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique lié à la gestion de ces actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société a effectué les classements suivants :

- ♦ La trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, le découvert bancaire, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme ultérieurement évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- ♦ Les instruments dérivés qui sont désignés à des fins de couverture sont classés comme ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les gains et pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés tel que décrit à la note 2.17.9; et
- ♦ Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et pertes résultant de la réévaluation périodique sont portés en résultat dans les autres (gains) pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.17.4 Dépréciation des actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture, la Société évalue les pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés au coût amorti. Ces pertes de crédit attendues sont évaluées au moyen d'une matrice fondée sur l'historique des pertes de crédit et sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers classés au coût amorti est comptabilisée en résultat net.

2.17.5 Modification de passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint et l'obligation précisée au contrat est soit exécutée, annulée ou expirée. Un échange d'instruments d'emprunt dont les conditions sont substantiellement différentes est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. De même, une modification substantielle des conditions d'un passif financier est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la juste valeur du nouveau passif financier est comptabilisée en résultat net ainsi que les coûts de transaction non amortis.

2.17.6 Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement

Les coûts de transaction directement imputables à l'obtention ou à la modification d'un financement qui ne résulte pas en une décomptabilisation sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable du passif financier correspondant et sont amortis sur la durée de l'entente de financement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, les coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif à long terme sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière, en tant qu'autres actifs à long terme, et sont amortis selon le mode d'amortissement linéaire sur la durée de la facilité de crédit. La portion à court terme est présentée dans les autres actifs à court terme en tant que frais payés d'avance.

2.17.7 Coûts de transaction directement imputables à l'émission d'actions

Les coûts de transaction directement imputables à l'émission d'actions sont comptabilisés, net des impôts, en réduction du produit de l'émission des actions correspondantes.

2.17.8 Instruments dérivés

La Société a recours à certains instruments dérivés afin :

- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et fournitures, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et, s'il y a lieu, sa contrepartie en espèces lors d'investissements dans des établissements à l'étranger libellés en monnaies étrangères;
- ♦ D'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt;
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières et fournitures; et
- ♦ De réduire les risques liés aux fluctuations de la valeur marchande d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société en lien avec le régime incitatif à long terme.

La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique d'instruments dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont portés en résultat dans les autres (gains) pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.17.9 Comptabilité de couverture

Documentation

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle se conforme aux règles qui le lui permettent. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture à des actifs et passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les instruments désignés à des fins de couverture répondent aux contraintes d'efficacité.

Couverture de flux de trésorerie

La Société utilise la comptabilité de couverture pour ses achats de matières premières et fournitures, pour ses acquisitions d'immobilisations corporelles et pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variable.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs ou de passifs financiers, la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Toute portion inefficace est immédiatement portée en résultat dans les autres (gains) pertes.

Lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple des stocks), la variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture de flux de trésorerie est comptabilisée au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net et le cumul est présenté à titre de réserve de couverture dans l'état consolidé des capitaux propres. Le montant porté dans le cumul de la réserve de couverture est transféré des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition, sans être comptabilisé au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global.

Lorsque la relation de couverture ne satisfait plus aux règles de la comptabilité de couverture ou lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture de manière prospective pour cette relation ou instrument. Si l'élément couvert est un actif ou passif financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont reclassés en résultat dans la même période où l'élément couvert sous-jacent est constaté au résultat. Dans le cas où l'élément couvert est un actif non financier, les gains ou pertes cumulés demeurent dans la réserve de couverture et sont transférés des capitaux propres à la valeur comptable initiale des actifs non financiers couverts lors de leur acquisition, sans être comptabilisés au résultat global à titre d'autres éléments du résultat global. De plus, si la Société estime que l'opération future ne se réalisera pas, les gains ou pertes cumulés constatés dans la réserve de couverture sont immédiatement reclassés en résultat dans les autres (gains) pertes.

2.18 Régime incitatif à long terme

La valeur des unités d'action restreinte et des droits à la plus-value d'actions est portée en résultat à titre de charge de rémunération alors qu'une hausse correspondante est inscrite au passif relatif aux régimes de retraite et autres incitatifs à long terme à la date où les unités et les droits sont émis aux cadres supérieurs de la Société. Cette charge à payer est réévaluée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, jusqu'au moment du règlement, en fonction du cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la Bourse de Toronto. La variation de la juste valeur relative au passif est portée en résultat. Le règlement des unités d'action restreinte et des droits à la plus-value d'actions est effectué en espèces.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

2.19 Information sectorielle

Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les activités de la Société sont présentées dans un seul secteur, soit celui du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire; de concentrés de jus surgelés; et de produits alimentaires spécialisés; ainsi que de l'importation, du conditionnement et de la commercialisation de vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine. Ce secteur d'activité comprend également la prestation de services liés à la vente de ces produits. La structure de gestion et du système d'information interne indique de quelle manière la Société gère son entreprise et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de la performance. De ce fait, la Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

Note 3. Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Ces hypothèses et ces estimations sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, incluant les événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourraient donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.1 Évaluation des revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit. Ce montant comprend des déductions pour rabais ou redevances dont l'établissement utilise, dans certains cas, des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.2 Évaluation des impôts sur le résultat

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où la Société exerce ses activités.

Des hypothèses et estimations sont émises afin de déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisé, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur de la Société ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en ampleur, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Le recours au jugement est également nécessaire pour évaluer l'incidence des interprétations, des lois et règlements fiscaux, de façon à s'assurer de l'intégralité et de la présentation fiable de l'impôt à recouvrer, de l'impôt exigible ainsi que des actifs et passifs d'impôt différé.

3.3 Évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives

Les paiements de location futurs utilisés pour calculer la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative comprennent les paiements relatifs aux options d'extension, de résiliation ou d'achat dont l'exercice par la Société est raisonnablement certain. La détermination de l'avantage économique à exercer ces options requiert l'usage d'hypothèses et d'estimations telles que l'utilisation prévue du bien loué et les conditions futures du marché. La prise en compte ou non des paiements relatifs aux périodes d'extension, de résiliation ou d'achat peut avoir une incidence significative sur la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Afin d'évaluer l'obligation locative à la valeur actualisée des paiements de location futurs, la Société doit déterminer son taux marginal d'emprunt lorsque le taux implicite du contrat ne peut être déterminé facilement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.4 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies et du calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des prestations des régimes à prestations définies porté en résultat et en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 26 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.5 Évaluation d'actifs non financiers

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres tels que les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et incorporelles.

Se reporter à la note 19 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

3.6 Regroupement d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant de la participation ne donnant pas le contrôle sur la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des immobilisations incorporelles de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des immobilisations incorporelles acquises auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 6 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 4. Adoption de normes IFRS

4.1 IFRS 16 Contrats de location

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16 qui s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société a appliqué la norme IFRS 16 de manière rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de première application, sans retraitement des soldes comparatifs au 31 décembre 2018.

L'application rétrospective de la norme IFRS 16 a eu l'incidence suivante sur les informations comparatives présentées dans les présents états financiers consolidés de la Société :

	Au 31 déc. 2018	Retraitement	Au 1 ^{er} janvier 2019
	\$	\$	\$
États consolidés de la situation financière			
Immobilisations corporelles	305 581	27 934	333 515
Créditeurs et charges à payer	210 203	(213)	209 990
Tranche à court terme de la dette à long terme	24 580	3 406	27 986
Dette à long terme	297 267	24 741	322 008

Note 5. Modifications comptables futures

5.1 IAS 1 Présentation des états financiers

En janvier 2020, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a modifié la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* afin d'établir une approche plus générale l'égard du classement des passifs, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

5.2 IAS 16 Immobilisations corporelles

En mai 2020, l'IASB a modifié la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles* afin de modifier le traitement comptable des produits nets de la vente d'articles produits avant que l'immobilisation corporelle soit dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction. Dorénavant, ces produits devront être comptabilisés conformément aux autres normes applicables au lieu d'être portés en réduction du coût de l'immobilisation corporelle.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'incidence estimée de ces modifications sur les états financiers consolidés de la Société est en cours d'évaluation.

5.3 Réforme des taux d'intérêt de référence

En août 2020, dans le cadre du projet de réforme des taux d'intérêt de référence, l'IASB a modifié les normes suivantes : IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, IFRS 4 *Contrats d'assurance* et IFRS 16 *Contrats de location*. Ces modifications visent à cerner les impacts de la transition à de nouveaux taux de référence. Elles comprennent des mesures de simplification et des informations supplémentaires à fournir.

Ces modifications s'appliquent aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'incidence de cette réforme sur les états financiers consolidés de la Société dépendra des faits et circonstances des modifications futures des instruments financiers, le cas échéant, et de toute modification future des taux de référence, le cas échéant, auxquels sont indexés les instruments financiers de la Société. Au 31 décembre 2020, aucun instrument financier n'a été modifié par anticipation à cette réforme.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 6. Regroupement d'entreprises

6.1 Sun-Rype

6.1.1 Description du regroupement d'entreprises

Le 3 janvier 2020, la Société a complété l'acquisition de 100 % des actions de Sun-Rype Products Ltd. et de deux de ses entités affiliées (ensemble, « Sun-Rype »), à la suite de la signature, le 29 octobre 2019, d'une entente définitive à cet effet.

Fondé en 1946, Sun-Rype est un fabricant canadien de collations et de boissons à base de fruits dont les installations sont situées à Kelowna, en Colombie-Britannique et dans les villes de Selah et Wapato, dans l'État de Washington. Sun-Rype fabrique et vend une gamme de jus et de boissons à base de fruits prêts à boire sous la marque Sun-Rype, ainsi que des collations à base de fruits sous les marques Sun-Rype, Fruit to Go, FruitSource et Good Bites. Son siège social est situé à Kelowna, en Colombie-Britannique.

Ce regroupement d'entreprises permet à la Société de consolider sa présence dans le secteur des jus et boissons de marque nationale et de marque privée au Canada et aux États-Unis, de proposer une gamme plus étendue de produits et de renforcer sa présence sur le marché nord-américain.

6.1.2 Source des fonds et juste valeur de la contrepartie transférée

	Préliminaire	Final
	\$	\$
Source :		
Crédit rotatif CA	90 866	90 866
	90 866	90 866
Frais d'acquisition ⁱ⁾	(1 482)	(1 482)
Frais liés au crédit rotatif CA ⁱⁱ⁾	(121)	(121)
Contrepartie à recevoir ⁱⁱⁱ⁾	(2 198)	(2 198)
Juste valeur de la contrepartie transférée	87 065	87 065

- i) Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat.
- ii) Comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis linéairement sur la durée de l'entente.
- iii) Correspond à l'ajustement du fonds de roulement et de la valeur comptable des immobilisations corporelles aux livres du vendeur. La contrepartie à recevoir a été encaissée au cours du deuxième trimestre de 2020.

6.1.3 Frais liés à l'acquisition et au financement

Au 31 décembre 2020, le coût total des frais liés à l'acquisition et au financement se détaille comme suit :

	Au 31 déc. 2020
	\$
Frais d'acquisition ⁱ⁾	1 545
Frais liés au crédit rotatif CA ⁱⁱ⁾	121
	1 666

- i) Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat. Comprend un montant de 1 482 000 \$ qui a été porté en résultat au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.
- ii) Comptabilisés dans les autres actifs à long terme et amortis linéairement sur la durée de l'entente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

6.1.4 Actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition

La Société a finalisé le prix d'achat et a ajusté rétroactivement la répartition préliminaire de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition du 3 janvier 2020, afin de tenir compte de nouvelles informations obtenues à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

	Préliminaire	Final
	\$	\$
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 418	6 418
Débiteurs	20 094	20 094
Impôts à recouvrer	395	395
Stocks	30 576	30 576
Autres actifs à court terme	874	1 024
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	58 762	58 756
Immobilisations incorporelles	8 945	8 945
Autres actifs à long terme	-	514
	126 064	126 722
Passif		
Créditeurs et charges à payer	18 081	18 081
Instruments dérivés	136	136
Autres passifs à court terme	1 986	1 986
Dette à long terme ⁱ⁾	23 046	23 031
Passif d'impôt différé	7 000	7 177
	50 249	50 411
Actif net identifiable acquis	75 815	76 311

ⁱ⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives d'un montant de 23 031 000 \$.

6.1.5 Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements prévus.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur juste valeur. Les stocks de produits finis sont évalués à leur valeur nette de réalisation.

Immobilisations corporelles

La Société a mandaté un expert pour l'assister dans son évaluation des immobilisations corporelles acquises. Il existe généralement diverses approches acceptées pour déterminer la juste valeur. Le coût de reconstitution, le coût de remplacement et l'approche par le marché ont été appliquées pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles. La Société a attribué une juste valeur de 58 756 000 \$ aux immobilisations corporelles en se fondant sur le rapport de l'évaluateur indépendant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Immobilisations incorporelles

La Société a procédé à l'évaluation des immobilisations incorporelles acquises. L'évaluation du nom commercial et des marques de commerce de Sun-Rype a été effectuée selon la méthode de l'exonération des redevances. La méthode de la perte de profits a été employée pour évaluer les engagements de non-concurrence. Après avoir analysé l'apport des autres éléments d'actif à la réalisation des flux de trésorerie, la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes a été employée pour calculer la valeur des relations clients. La méthode de l'exonération des redevances, la méthode de la perte de profits et la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus, selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de revenus de Sun-Rype, le taux de diminution de la clientèle et certaines autres hypothèses pertinentes.

	Durées d'utilité estimées	Juste valeur préliminaire	Juste valeur finale
		\$	\$
Immobilisations incorporelles			
Relations clients	15 ans	3 639	3 639
Marques de commerce et nom commercial	20 ans	4 738	4 738
Clauses de non-concurrence	5 ans	568	568
		8 945	8 945

6.1.6 Goodwill découlant du regroupement d'entreprises

	Préliminaire	Final
	\$	\$
Contrepartie transférée	87 065	87 065
Moins :		
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	75 815	76 311
Goodwill	11 250	10 754

Le regroupement d'entreprises permet à la Société de solidifier sa présence en Amérique du Nord. Il permettra notamment de réaliser d'importantes économies d'échelle en raison du pouvoir d'achat supérieur du groupe consolidé et permettra également d'obtenir des avantages découlant de la mise en commun de la logistique et de la distribution.

Un montant de 692 000 \$ du goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises est déductible linéairement aux fins fiscales sur une période de 15 ans.

6.1.7 Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 comprend des ventes d'un montant de 175 350 000 \$ et un résultat net d'un montant de 5 574 000 \$, générés par les activités de Sun-Rype au Canada et aux États-Unis.

L'acquisition ayant eu lieu le 3 janvier 2020, la Société estime que si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1^{er} janvier 2020, il n'y aurait pas eu d'incidence additionnelle significative sur les ventes consolidées et le résultat net consolidé de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre de 2020. La Société estime que ces données représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de 12 mois et qu'elles peuvent fournir des points de référence aux fins de comparaison avec la performance financière des périodes futures.

6.2 Regroupement d'entreprises non significatif

6.2.1 Description du regroupement d'entreprises

Le 21 mai 2019, une filiale canadienne de la Société a conclu un regroupement d'entreprises non significatif pour une contrepartie transférée de 7 500 000 \$. L'entente conclue avec les vendeurs comprenait une contrepartie éventuelle d'un montant de 500 000 \$, conditionnelle à l'atteinte d'objectifs financiers basés sur les ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Les objectifs financiers n'ayant pas été atteints, aucune contrepartie n'a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 7. Participation dans une entreprise associée

Le 29 juillet 2019, la Société a fait l'acquisition de 36 900 000 actions ordinaires du capital de Diamond Estates Wines & Spirits Inc. (« Diamond ») au prix de 0,19 \$ l'action ordinaire pour une contrepartie en espèces de 7 011 000 \$. Diamond est spécialisée dans la production, le marketing et la distribution de vins et boissons alcooliques et est inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole DWS.V. Son siège social est situé à Niagara-on-the-Lake, Ontario.

Cette transaction a conféré à la Société une participation d'environ 19,9 % dans Diamond. Immédiatement avant la réalisation de ce placement privé, la Société ne détenait aucune action ordinaire. En vertu d'un contrat de droit d'investisseur, la Société a le droit de nommer deux des sept administrateurs au sein du conseil d'administration de cette entreprise. Une convention de courtage nomme également la Société en tant que représentant exclusif de Diamond auprès de certains détaillants, dont des épiceries et des dépanneurs situés au Canada. La Société a conclu qu'elle exerce une influence notable sur Diamond et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le 28 septembre 2019, la Société s'est fait attribuer 400 000 options d'achat d'actions de Diamond à un prix d'exercice de 0,20 \$ l'action ordinaire. Ces options viennent à échéance le 28 septembre 2024.

Le 30 octobre 2019, dans le cadre d'un placement privé effectué par Diamond, la Société a fait l'acquisition de 1 578 947 actions ordinaires supplémentaires du capital de celle-ci au prix de 0,19 \$ l'action ordinaire pour une contrepartie en espèces de 300 000 \$. Cet investissement porte la participation de la Société dans Diamond à 19,2 %.

Le 2 septembre 2020, la Société s'est fait attribuer 400 000 options d'achat d'actions de Diamond à un prix d'exercice de 0,14 \$ l'action ordinaire. Ces options viennent à échéance le 2 septembre 2025.

Les coûts de transaction totaux relatifs à l'acquisition de cette participation sont de 845 000 \$.

La date de clôture des états financiers consolidés de l'entreprise associée est le 31 mars. Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société utilise les plus récents états financiers consolidés publiés de l'entreprise associée, soit ceux pour la période terminée le 31 décembre 2020, pour ses états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

Note 8. Ventes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	1 943 361	1 656 094
Revenus tirés de la prestation de services	36 604	21 166
Autres revenus	960	1 041
	1 980 925	1 678 301

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 9. Informations supplémentaires concernant le résultat

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	11 850	12 897
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans le coût des ventes	30 425	23 559
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	8 269	7 609
Amortissement des immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	26 469	25 789
Charge liée aux contrats de location de courte durée	4 814	4 920
Charge liée aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	13	3
Charge liée aux paiements de location variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ⁱ⁾	820	683
Charge liée aux avantages du personnel	303 211	239 155
Charge liée à la recherche et au développement	919	966
Crédits d'impôt liés à la recherche et au développement	(322)	(303)

- i) La Société dispose d'ententes d'approvisionnement avec un de ses fournisseurs pour l'installation d'équipements dans deux usines de la Société pour la fabrication et l'approvisionnement de bouteilles de plastique en polytéraphthalate d'éthylène. La Société a déterminé que les ententes d'approvisionnement contenaient chacune un contrat de location. Les paiements sont calculés en fonction des coûts engendrés et du nombre de bouteilles de plastique fabriquées par le fournisseur et sont ajustés annuellement en fonction de facteurs spécifiés dans les ententes. Les ententes ne prévoient pas de paiements fixes.

Le coût des ventes présenté à l'état consolidé du résultat correspond au coût des stocks passé en charge pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Note 10. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Intérêts de la dette à long terme	12 090	15 624
Intérêts sur les obligations locatives	2 175	1 327
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	2 347	1 918
Autres intérêts, net des revenus d'intérêts	(100)	(60)
Charges d'intérêts	16 512	18 809
Frais bancaires	828	689
	17 340	19 498

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 11. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
(Gains) pertes de change	-	776
Variation de juste valeur d'instruments financiers non désignés à des fins de couverture	(245)	993
Autres (gains) pertes ⁱ⁾	(564)	(21 017)
	(809)	(19 248)

- i) Les autres (gains) pertes de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 comprennent un gain de 20 756 000 \$ réalisé à la suite du règlement d'une réclamation d'assurance directement liée au prix d'acquisition de Old Orchard Brands, LLC (« OOB »). La réclamation visait des représentations du vendeur qui ne reflétaient plus la réalité économique de OOB en date de clôture de la transaction.

Note 12. Impôts sur le résultat

12.1 Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Résultat avant impôts	134 592	100 488
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôts sur le résultat calculée à 26,5 % (26,6 % en 2019)	35 666	26 730
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	(227)	(134)
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	(1 202)	(2 718)
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	326	1 275
Effet des modifications des taux d'imposition et des lois fiscales sur l'impôt différé	-	(96)
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	209	12
Report de pertes aux années antérieures ⁱ⁾	(2 243)	-
Autres	189	475
	32 718	25 544

- i) En vertu du Coronavirus Aid, Relief and Economic Security Act (« CARES Act »), des filiales américaines de la Société ont bénéficié d'un report de pertes aux années antérieures donnant droit à un montant à recevoir de 2 106 000 \$.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.2 Impôts portés en résultat

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	19 652	6 824
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	511	(613)
	20 163	6 211
Impôt différé		
Charge d'impôt différé de l'exercice	12 857	18 804
Ajustement de l'impôt différé attribuable aux modifications des taux d'imposition et des lois fiscales	-	(96)
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	(302)	625
	12 555	19 333
	32 718	25 544

12.3 Impôt différé

Au 31 décembre 2020, la Société possédait des pertes en capital inutilisées d'un montant de 8 436 000 \$ (11 498 000 \$ au 31 décembre 2019) pour lesquelles aucun avantage fiscal n'était comptabilisé. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment dans le futur et ne peuvent être utilisées que lorsque des gains en capital seront réalisés par les entités ayant des pertes en capital reportées.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé en lien avec les différences temporaires relatives aux résultats non distribués des filiales étrangères puisque la Société est en position de déterminer le moment où elles se renverseront et qu'il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible. Le montant des différences temporaires était de 210 259 000 \$ au 31 décembre 2020 (180 801 000 \$ au 31 décembre 2019) pour un passif d'impôt différé potentiel de 10 513 000 \$ (9 040 000 \$ en 2019).

12.4 Explication de la variation des passifs d'impôt différé

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Solde au début	68 953	54 959
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en résultat	12 555	19 333
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	(2 769)	(3 497)
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres ⁱ⁾	(573)	(271)
Passif d'impôt différé repris lors d'un regroupement d'entreprises	7 177	-
Écart de change	(1 051)	(1 571)
Solde à la fin	84 292	68 953

- i) (Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

12.5 Rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des (actifs) passifs d'impôt différé par catégories de différences temporaires comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière :

Exercice terminé le 31 décembre 2020							
	Solde au 31 déc. 2019	Repris lors d'un regroupement d'entreprises ⁱ⁾	Porté en résultat net ⁱⁱ⁾	Relatif aux autres éléments du résultat global ⁱⁱⁱ⁾	Porté en capitaux propres ^{iv)}	Écart de change	Solde au 31 déc. 2020
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	(1 334)	(36)	94	(26)	(573)	1	(1 874)
Immobilisations corporelles	50 677	9 592	4 711	-	-	(474)	64 506
Immobilisations incorporelles et goodwill	30 686	2 389	5 520	-	-	(829)	37 766
Créditeurs et charges à payer	(5 455)	-	(1 942)	-	-	175	(7 222)
Régimes de retraite à prestations définies	3 976	-	2 391	(2 743)	-	12	3 636
Dette à long terme	(5 177)	(4 945)	(724)	-	-	100	(10 746)
Autres ^{v)}	(4 420)	177	2 505	-	-	(36)	(1 774)
	68 953	7 177	12 555	(2 769)	(573)	(1 051)	84 292

i) (Actif) passif d'impôt différé repris lors d'un regroupement d'entreprises.

ii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net.

iii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global.

iv) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

v) Comprend les pertes fiscales inutilisées (un actif d'impôt différé de 262 000 \$), les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et les frais d'acquisition liés à des regroupements d'entreprises.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Exercice terminé le 31 décembre 2019							
	Solde au 31 déc. 2018	Retraitement ⁱ⁾	Porté en résultat net ⁱⁱ⁾	Relatif aux autres éléments du résultat global ⁱⁱⁱ⁾	Porté en capitaux propres ^{iv)}	Écart de change	Solde au 31 déc. 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Instruments dérivés	1 071	-	347	(2 507)	(271)	26	(1 334)
Immobilisations corporelles	41 945	7 051	2 522	-	-	(841)	50 677
Immobilisations incorporelles et goodwill	20 382	-	11 542	-	-	(1 238)	30 686
Créditeurs et charges à payer	(5 928)	53	138	-	-	282	(5 455)
Régimes de retraite à prestations définies	1 643	-	3 309	(990)	-	14	3 976
Dette à long terme	196	(7 104)	1 761	-	-	(30)	(5 177)
Autres ^{v)}	(4 350)	-	(286)	-	-	216	(4 420)
	54 959	-	19 333	(3 497)	(271)	(1 571)	68 953

i) Des informations supplémentaires concernant le retraitement sont présentées à la note 4.1.

ii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat net.

iii) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global.

iv) Charge (recouvrement) d'impôt différé de l'exercice porté en capitaux propres via le transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

v) Comprend les pertes fiscales inutilisées (un actif d'impôt différé de 3 019 000 \$), les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et les frais d'acquisition liés à des regroupements d'entreprises.

Note 13. Instruments financiers

13.1 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument.

Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction quant à ceux qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- ♦ La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ♦ La juste valeur de la dette à long terme est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation;
- ♦ La juste valeur des instruments dérivés est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change ainsi qu'en fonction de prix contractuels cotés sur des marchés à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les transférer lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à chaque date de clôture;
- ♦ La juste valeur des unités d'action restreinte correspond au cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la Bourse de Toronto en vigueur à chaque date de clôture; et
- ♦ La juste valeur des droits à la plus-value d'actions est déterminée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture quant au taux d'intérêt sans risque et au cours de clôture des actions de catégorie A à droit de vote subalterne inscrites à la Bourse de Toronto. Les hypothèses sont également fondées sur l'appréciation de la direction de la Société quant au taux de dividende attendu, à la volatilité attendue et au taux d'attrition prévu.

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation (« données d'entrée ») utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un actif ou d'un passif peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Les ajustements apportés pour obtenir des évaluations fondées sur la juste valeur, par exemple les coûts de sortie lorsqu'on évalue la juste valeur diminuée des coûts de sortie, ne doivent pas être pris en compte lors de la détermination du niveau auquel une juste valeur est classée dans la hiérarchie.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- ♦ Niveau 1 : Évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- ♦ Niveau 2 : Techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien; et
- ♦ Niveau 3 : Techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

La politique de la Société est de comptabiliser les transferts effectués entre les différents niveaux de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.2 Classement

Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur s'établissent comme suit :

		Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Actifs financiers					
Coût amorti					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	6 803	6 803	1 767	1 767
Débiteurs	2	147 886	147 886	126 963	126 963
Juste valeur par le biais du résultat net					
Instruments dérivés ⁱ⁾	2	868	868	42	42
Instruments désignés dans une relation de couverture					
Instruments dérivés ⁱ⁾	2	254	254	1	1
Passifs financiers					
Coût amorti					
Découvert bancaire	2	-	-	12 357	12 357
Créditeurs et charges à payer	2	260 219	260 219	220 373	220 373
Dette à long terme ^{ii) iii)}	2	215 486	220 552	265 119	270 548
Juste valeur par le biais du résultat net					
Instruments dérivés ⁱ⁾	2	847	847	441	441
Instruments désignés dans une relation de couverture					
Instruments dérivés ⁱ⁾	2	9 343	9 343	4 803	4 803

i) Comprend les instruments dérivés à court terme et à long terme.

ii) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

iii) Comprend un retraitement au 1^{er} janvier 2019 suite à l'adoption de la norme IFRS 16, tel que présenté à la note 4.1.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.3 Comptabilité de couverture

13.3.1 Instruments désignés dans une relation de couverture

	Au 31 décembre 2020			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA
Couvertures de flux de trésorerie :				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	115 000 000 \$ US	-	(3 002 000)	(3 002 000)
Risque de change				
Contrats de change à terme	98 975 000 \$ US 4 456 000 €	30 000	(5 195 000)	(5 165 000)
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 300 000 lb sol. ⁱ⁾	224 000	(1 000)	223 000

i) Le jus d'orange concentré surgelé est mesuré en livres solides (« lb sol. »).

	Au 31 décembre 2019			
	Notionnel	Valeur comptabilisée à l'actif	Valeur comptabilisée au passif	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture
		en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA
Couvertures de flux de trésorerie :				
Risque de taux d'intérêt				
Swaps de taux d'intérêt	102 000 000 \$ US	-	(2 654 000)	(2 654 000)
Risque de change				
Contrats de change à terme	110 000 000 \$ US 2 760 000 €	1 000	(1 994 000)	(1 993 000)
Risque de prix				
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	3 600 000 lb sol.	-	(109 000)	(109 000)

Tous les instruments financiers désignés dans une relation de couverture sont comptabilisés dans la portion à court terme et à long terme des instruments dérivés dans les états consolidés de la situation financière.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

13.3.2 Éléments couverts

	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture	Variation de valeur pour le calcul d'inefficacité de couverture	Solde de la réserve de couverture
	en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA
Couvertures de flux de trésorerie :				
Risque de taux d'intérêt				
Sorties de fonds liées aux paiements d'intérêts	3 053 000	(2 222 000)	2 689 000	(1 867 000)
Risque de change				
Sorties de fonds liées aux achats de matières premières en monnaies étrangères	5 172 000	(3 795 000)	1 935 000	(1 472 000)
Risque de prix				
Sorties de fonds liées aux achats de jus d'orange concentré surgelé	(195 000)	611 000	103 000	(274 000)

Toutes les relations de couverture ont été maintenues. Aucun solde de la réserve de couverture ne se rapporte à des relations de couverture pour lesquelles la comptabilité de couverture n'est plus appliquée.

13.3.3 Gains et pertes de couverture

	Exercice terminé le 31 décembre 2020		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global ⁱ⁾	Reclassement de (gains) pertes en résultat net ⁱⁱ⁾	Transfert des capitaux propres ⁱⁱⁱ⁾
	en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA
Couvertures de flux de trésorerie :			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	(1 995 000)	1 493 000	-
Risque de change			
Contrats de change à terme	(853 000)	-	(2 279 000)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	1 304 000	-	25 000

i) Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

ii) Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture en résultat net.

iii) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2019		
	Gains (pertes) dans les autres éléments du résultat global ⁱ⁾	Reclassement de (gains) pertes en résultat net ⁱⁱ⁾	Transfert des capitaux propres ⁱⁱⁱ⁾
	en \$ CA	en \$ CA	en \$ CA
Couvertures de flux de trésorerie :			
Risque de taux d'intérêt			
Swaps de taux d'intérêt	(2 295 000)	(67 000)	-
Risque de change			
Contrats de change à terme	(4 951 000)	-	(3 525 000)
Risque de prix			
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	(464 000)	-	57 000
Swaps sur le rendement total de jus d'orange concentré surgelé	(1 928 000)	-	2 434 000

i) Gains (pertes) sur instruments financiers désignés à des fins de couverture comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

ii) Reclassement de (gains) pertes sur instruments financiers désignés à des fins de couverture en résultat net.

iii) Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers.

Aucune inefficacité de couverture n'a été comptabilisée au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

13.4 Compensation

La Société dispose de conventions-cadres de compensation exécutoire de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (« ISDA ») avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments dérivés. Ces conventions-cadres rendent possible la pleine compensation des instruments dérivés lorsque l'une des parties à l'accord manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. Puisque le droit juridiquement exécutoire de compenser dépend de la survenance d'événements futurs tels que le défaut, l'insolvabilité ou la faillite de la contrepartie, ces conventions-cadres ne répondent pas aux critères de compensation dans l'état consolidé de la situation financière.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, les instruments dérivés étaient présentés sans compensation. La juste valeur des actifs et passifs d'instruments dérivés faisant l'objet de conventions-cadres de compensation exécutoire était de 1 122 000 \$ et 10 190 000 \$ respectivement au 31 décembre 2020 (43 000 \$ et 5 244 000 \$ respectivement au 31 décembre 2019).

De plus, au 31 décembre 2020, une garantie sous forme de trésorerie d'un montant de 137 000 \$ (623 000 \$ au 31 décembre 2019) était déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés pour en couvrir la juste valeur lorsqu'ils sont en situation de passif. Ces montants étaient présentés sans compensation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 14. Débiteurs

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Débiteurs-clients	139 622	116 953
Rabais à recevoir	4 123	5 041
Autres débiteurs	4 141	4 969
	147 886	126 963

Note 15. Stocks

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Matières premières et fournitures	165 982	158 951
Produits finis	94 629	99 878
	260 611	258 829

Note 16. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	4 539	5 733
Crédits d'impôt à recevoir	1 424	1 198
Frais payés d'avance	10 534	8 601
	16 497	15 532

Note 17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en propre et les actifs au titre de droits d'utilisation.

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Actifs détenus en propre	347 108	310 161
Actifs au titre de droits d'utilisation	43 343	24 362
	390 451	334 523

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.1 Actifs détenus en propre

17.1.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 31 décembre 2019	190 775	426 106	36 826	653 707
Acquisitions	5 476	29 807	1 796	37 079
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	3 121	32 381	223	35 725
Cessions	(657)	(3 649)	(245)	(4 551)
Écart de change	(1 818)	(3 332)	(230)	(5 380)
Solde au 31 décembre 2020	196 897	481 313	38 370	716 580
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2019	(49 664)	(262 513)	(31 369)	(343 546)
Amortissement	(5 186)	(24 649)	(2 097)	(31 932)
Cessions	76	3 534	141	3 751
Écart de change	425	1 632	198	2 255
Solde au 31 décembre 2020	(54 349)	(281 996)	(33 127)	(369 472)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	142 548	199 317	5 243	347 108
Coût				
Solde au 31 décembre 2018	187 722	406 127	36 214	630 063
Retraitement ⁱ⁾	-	(253)	(173)	(426)
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	187 722	405 874	36 041	629 637
Acquisitions	7 451	28 766	2 011	38 228
Cessions	(160)	(3 078)	(721)	(3 959)
Écart de change	(4 238)	(5 456)	(505)	(10 199)
Solde au 31 décembre 2019	190 775	426 106	36 826	653 707
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 31 décembre 2018	(46 149)	(247 973)	(30 360)	(324 482)
Retraitement ⁱ⁾	-	253	124	377
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	(46 149)	(247 720)	(30 236)	(324 105)
Amortissement	(4 413)	(20 451)	(2 212)	(27 076)
Cessions	160	2 870	697	3 727
Écart de change	738	2 788	382	3 908
Solde au 31 décembre 2019	(49 664)	(262 513)	(31 369)	(343 546)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	141 111	163 593	5 457	310 161

ⁱ⁾ Des informations supplémentaires concernant le retraitement sont présentées à la note 4.1.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.1.2 Subventions publiques

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé des subventions publiques d'un montant de 811 000 \$ (198 000 \$ en 2019) et des crédits d'impôt pour investissement et innovation de 602 000 \$ (826 000 \$ en 2019) en réduction du coût de ses immobilisations corporelles.

17.1.3 Informations supplémentaires

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2020				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	874	21 558	385	22 817
Au 31 décembre 2019				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	361	7 518	376	8 255

17.2 Actifs au titre de droits d'utilisation

17.2.1 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	22 816	21	1 525	24 362
Entrées	2 517	-	509	3 026
Entrées par voie de regroupement d'entreprises	23 031	-	-	23 031
Sorties	-	-	(42)	(42)
Amortissement	(6 183)	(7)	(587)	(6 777)
Écart de change	(257)	-	-	(257)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	41 924	14	1 405	43 343
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	-	-	-	-
Retraitement ⁱ⁾	27 096	-	887	27 983
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	27 096	-	887	27 983
Entrées	147	28	1 292	1 467
Sorties	(124)	-	(61)	(185)
Amortissement	(3 500)	(6)	(588)	(4 094)
Écart de change	(803)	(1)	(5)	(809)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	22 816	21	1 525	24 362

ⁱ⁾ Des informations supplémentaires concernant le retraitement sont présentées à la note 4.1.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 18. Immobilisations incorporelles

18.1 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Certifications	Clauses de non- concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 31 décembre 2019	25 600	143 526	217 319	15 888	346	402 679
Acquisitions	4 482	-	-	-	-	4 482
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	568	4 738	3 639	-	-	8 945
Écart de change	(315)	(2 653)	(4 020)	(256)	(7)	(7 251)
Solde au 31 décembre 2020	30 335	145 611	216 938	15 632	339	408 855
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2019	(15 576)	(46 581)	(87 207)	(13 775)	(178)	(163 317)
Amortissement	(2 191)	(7 623)	(15 197)	(1 342)	(116)	(26 469)
Écart de change	251	1 173	2 245	283	9	3 961
Solde au 31 décembre 2020	(17 516)	(53 031)	(100 159)	(14 834)	(285)	(185 825)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	12 819	92 580	116 779	798	54	223 030
Coût						
Solde au 31 décembre 2018	25 547	148 714	225 390	16 542	363	416 556
Acquisitions	2 150	-	-	-	-	2 150
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	1 587	2 199	-	-	3 786
Cessions	(1 271)	-	-	-	-	(1 271)
Écart de change	(826)	(6 775)	(10 270)	(654)	(17)	(18 542)
Solde au 31 décembre 2019	25 600	143 526	217 319	15 888	346	402 679
Cumul des amortissements et des pertes de valeur						
Solde au 31 décembre 2018	(14 953)	(41 183)	(75 970)	(12 958)	(69)	(145 133)
Amortissement	(2 321)	(7 291)	(14 735)	(1 327)	(115)	(25 789)
Cessions	1 271	-	-	-	-	1 271
Écart de change	427	1 893	3 498	510	6	6 334
Solde au 31 décembre 2019	(15 576)	(46 581)	(87 207)	(13 775)	(178)	(163 317)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	10 024	96 945	130 112	2 113	168	239 362

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 19. Goodwill

19.1 Tableau de rapprochement

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Solde au début	304 702	316 814
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	10 754	2 800
Écart de change	(5 851)	(14 912)
Solde à la fin	309 605	304 702

19.2 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à des tests de dépréciation annuels du goodwill de ses UGT au 31 décembre 2020, conformément aux méthodes décrites à la note 2.14.2. La valeur recouvrable de toutes les UGT a été déterminée à l'aide de calculs de la valeur d'utilité en utilisant des prévisions détaillées d'un an ainsi que des extrapolations de flux de trésorerie prévus pour les durées d'utilité résiduelles. La valeur recouvrable de toutes les UGT dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

19.3 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Lassonde Pappas and Company, Inc. (« LPC »)	242 989	247 183
A. Lassonde inc. (« ALI »)	64 520	55 423
Spécialités Lassonde inc. (« SLI »)	2 096	2 096
	309 605	304 702

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de rentabilité selon son budget et son plan stratégique approuvés par la direction et le conseil d'administration. Le plan stratégique est d'une durée de trois ans. La Société évalue la valeur terminale de l'UGT au terme de la projection de cinq ans. La croissance de son résultat d'exploitation prend en compte, entre autres, la nature des activités de l'industrie dans laquelle évolue la Société, la perspective de croissance du marché, la maturité du marché et le plan stratégique de la Société établi par la direction; et
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est basé sur le coût moyen pondéré du capital en fonction de la méthode du « build-up ». Le coût moyen pondéré du capital est établi en utilisant des données publiées provenant, entre autres, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis et de firmes se spécialisant dans l'information à utiliser aux fins d'évaluation d'entreprises. Combinées au jugement effectué par la direction, ces informations servent, entre autres, à établir la prime de risque sur actions, la prime de l'industrie, la prime liée à la taille et la prime liée aux risques spécifiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

	LPC	ALI	SLI
	%	%	%
Taux d'actualisation	10,50	12,60	12,50
Croissance projetée du résultat d'exploitation	2,00	2,00	2,00

Note 20. Crédoeurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	166 213	157 183
Frais commerciaux à payer	47 882	42 427
Salaires et vacances à payer	45 799	20 498
Autres	325	265
	260 219	220 373

Note 21. Dette à long terme

	Taux d'intérêt effectifs	Notes	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
			\$	\$
Facilités de crédit d'exploitation rotatif :				
Crédit rotatif CA, taux variable, échéant en avril 2025		21.1.1	49 562	49 223
Crédit rotatif US, taux variable, échéant en mai 2022		21.1.2	-	4 422
Financements portant intérêt :				
Emprunt à terme, taux variable, échéant en mai 2022	5,23 % i)	21.1.2	100 514	154 525
Crédit à terme, échéant de janvier 2021 à janvier 2027	3,96 % à 6,51 % ii)	21.1.1	20 346	31 778
Obligations locatives :				
Contrats de location, échéant de mars 2021 à décembre 2035	1,94 % à 13,71 % iii)	21.1.3	45 064	25 171
			215 486	265 119
Tranche à court terme			(10 676)	(16 158)
			204 810	248 961

i) Taux d'intérêt effectif de 5,05 % au 31 décembre 2019.

ii) Taux d'intérêt effectif de 3,46 % à 6,51 % au 31 décembre 2019.

iii) Taux d'intérêt effectif de 2,90 % à 10,37 % au 31 décembre 2019.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

21.1 Autres termes et conditions

21.1.1 Facilités de crédit canadiennes

Les facilités de crédit canadiennes ont été obtenues afin de supporter les activités canadiennes de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif CA ») commis d'une durée de quatre ans et trois mois pour un montant autorisé de 225 000 000 \$ et un crédit à terme d'un montant autorisé de 32 515 000 \$.

Crédit rotatif CA

Le crédit rotatif CA a été obtenu auprès d'un syndicat d'institutions financières. Il sert à financer les activités courantes et pourra, à certaines conditions, servir également à financer des acquisitions éventuelles. Le crédit rotatif CA porte intérêt au taux préférentiel canadien ou américain, selon la monnaie d'emprunt, majoré de 0 à 100 points de base dans le cas d'emprunts de type ouvert; et/ou porte intérêt au taux des acceptations bancaires (« CDOR ») et/ou au taux interbancaire offert à Londres (« LIBOR »), majoré de 115 à 225 points de base, en cas d'emprunt sous ces formes d'instruments à terme. Les marges des taux d'intérêt et honoraires pour les divers instruments de crédit disponibles en vertu du crédit rotatif CA varient en fonction d'un ratio financier prescrit. Une commission d'attente variant selon un ratio prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif CA. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la commission d'attente était de 0,23 %.

Le crédit rotatif CA offre l'option à la Société, sous réserve de la participation de chacun des prêteurs, d'augmenter le montant disponible d'un montant total ne pouvant excéder 50 000 000 \$ et de prolonger annuellement, à chaque date d'anniversaire, la date d'échéance du crédit rotatif CA d'une période de un an, aux mêmes termes et conditions.

Crédit à terme

Le crédit à terme comporte cinq tranches dont l'une est venue à échéance en octobre 2020 et deux pour lesquelles les taux d'intérêt sont renégociables en août 2021 et juillet 2024. Le capital du crédit à terme est entièrement remboursable selon une cédule d'amortissement mensuel prenant fin à l'échéance des différentes tranches. De plus, la Société a l'option de rembourser, sans pénalité, jusqu'à concurrence de 15 % du solde du crédit à terme à chaque date d'anniversaire; un paiement de cette nature a toutefois pour effet de modifier les dates d'échéance des différentes tranches affectées.

Le 21 décembre 2020, la Société s'est prévalu de cette option et a effectué un remboursement d'un montant de 3 675 000 \$. Ce remboursement écourté l'échéance de trois des quatre tranches restantes du crédit à terme.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

21.1.2 Facilités de crédit américaines

Les facilités de crédit américaines ont été consenties par un syndicat de banques afin de supporter les activités américaines de la Société. Les facilités comprennent un crédit d'exploitation rotatif (« crédit rotatif US ») commis d'une durée de quatre ans pour un montant autorisé de 75 000 000 \$ US, un emprunt à terme de 92 500 000 \$ US et un emprunt à terme de 146 000 000 \$ US.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, les facilités de crédit américaines ont été amendées à deux reprises afin de les adapter à de nouvelles réglementations et d'obtenir, dans le cadre de l'acquisition de Sun-Rype, l'autorisation de maintenir une entente financière liant une des filiales américaines de cette dernière. La Société a aussi complété en 2019 le remboursement total de l'emprunt à terme de 92 500 000 \$ US qui venait à échéance en septembre 2020.

Crédit rotatif US

Une commission d'attente variant selon un ratio financier prescrit s'applique sur la portion inutilisée du crédit rotatif US. Au 31 décembre 2020, cette commission d'attente était de 0,25 % (0,375 % au 31 décembre 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Emprunts à terme

La Société devait rembourser annuellement, en quatre versements trimestriels égaux, 7,50 % du montant nominal des emprunts à terme. Suite au remboursement total de l'emprunt à terme de 92 500 000 \$ US, la Société doit rembourser annuellement, en quatre versements trimestriels égaux, 7,50 % du montant nominal de l'emprunt à terme de 146 000 000 \$ US. La Société peut effectuer en tout temps des versements anticipés et ce, sans pénalité.

Les facilités portent intérêt au taux de base majoré de 0,50 % à 1,25 % et/ou au taux LIBOR majoré de 1,50 % à 2,25 %. Les majorations varient selon un ratio financier prescrit.

Les facilités de crédit comportent certaines conditions et clauses restrictives, dont l'obligation de maintenir certains ratios financiers prescrits.

21.1.3 Contrats de location

La Société est partie prenante à des contrats de location se rapportant à la location de bureaux administratifs, d'usines de fabrication, d'entrepôts, d'équipements de production et de distribution, de matériel roulant, d'équipements informatiques et d'équipements de bureau.

Les périodes minimales de location viennent à échéance à diverses dates entre janvier 2021 et décembre 2035. Certains contrats prévoient une ou des options de renouvellement. La Société a pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative certaines de ces options de renouvellement en se basant sur les avantages économiques à les exercer. Les périodes maximales de location s'échelonnent jusqu'en octobre 2044. Certains contrats sont d'une durée indéfinie; ils se renouvellent automatiquement jusqu'à ce que l'une des parties y mette fin.

Certains contrats comprennent également des paiements de loyers additionnels en lien avec les dépenses opérationnelles des immeubles loués qui ne sont pas inclus dans l'obligation locative et qui sont présentés dans les engagements.

21.2 Sûretés

Facilités de crédit d'exploitation rotatif :

Crédit rotatif CA	Cautionnement de filiales canadiennes significatives de la Société (dont ALI, Sun-Rype et SLI)
-------------------	---

Crédit rotatif US	La totalité des actifs de LPC et de ses filiales
-------------------	--

Financements portant intérêt :

Emprunt à terme	La totalité des actifs de LPC et de ses filiales
-----------------	--

Crédit à terme	Cautionnement de filiales canadiennes significatives de la Société (dont ALI, Sun-Rype et SLI)
----------------	---

21.3 Respect des ratios financiers

La Société respectait tous les ratios financiers prescrits aux 31 décembre 2020 et 2019.

21.4 Actifs donnés en nantissement à certains prêteurs

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Actifs financiers	73 708	67 790
Stocks	135 298	153 148
Immobilisations corporelles	144 323	124 940
Immobilisations incorporelles et goodwill	492 886	525 278
Autres actifs	10 682	9 853
	856 897	881 009

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

21.5 Remboursements de capital

	Crédits rotatifs, emprunt à terme et crédit à terme	Obligations locatives		Total des versements de capital
	Capital	Capital	Intérêts	
	\$	\$	\$	\$
2021	5 520	5 540	1 885	11 060
2022	125 879	4 498	1 649	130 377
2023	4 128	4 320	1 446	8 448
2024	2 876	3 875	1 256	6 751
2025	51 662	3 964	1 078	55 626
2026 et suivantes	2 104	22 867	3 667	24 971
	192 169	45 064	10 981	237 233

Note 22. Autres passifs à long terme

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Charges sociales ⁱ⁾	1 234	-
Autres	-	65
	1 234	65

i) En vertu du CARES act, des filiales américaines de la Société ont bénéficié d'un report de versement de certaines charges sociales jusqu'au 31 décembre 2022.

Note 23. Capitaux propres

23.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions de catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

23.2 Capital-actions émis et payé

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Catégorie A	42 157	42 157
Catégorie B	5 986	5 986
	48 143	48 143

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

23.3 Nombre d'actions en circulation

	Au 31 déc. 2020 (en unités)	Au 31 déc. 2019 (en unités)
Catégorie A	3 180 900	3 180 900
Catégorie B	3 752 620	3 752 620
	6 933 520	6 933 520

23.4 Dividende par action

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant cumulatif de 2,545 \$ par action (2,595 \$ par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019) aux porteurs d'actions des catégories A et B.

Le 11 février 2021, la Société a déclaré un dividende de 0,65 \$ par action aux porteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 23 février 2021. Le dividende d'un montant de 4 507 000 \$ était payable le 15 mars 2021.

23.5 Rachat d'actions

La Société n'a pas renouvelé son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités qui prenait fin le 2 octobre 2019.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Société a racheté au comptant, par voie d'achats sur le marché pour fins d'annulation, 40 400 actions de catégorie A à droit de vote subalterne, à un prix moyen de 177,71 \$ par action en contrepartie de 7 179 000 \$, dont 535 000 \$ ont été portés en réduction du capital-actions, 6 639 000 \$ en réduction des bénéfices non répartis et 5 000 \$ en réduction du surplus d'apport.

23.6 Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions selon lequel elle peut octroyer à ses employés, ainsi qu'à ceux de ses filiales, des options leur permettant d'acheter des actions de catégorie A. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours de clôture des actions de la Société la journée précédant la date d'octroi.

Ces options sont généralement acquises à raison de 20 % par année et expirent de cinq à six ans après la date de leur octroi. Aux 31 décembre 2020 et 2019, 150 000 options d'achat d'actions de catégorie A étaient disponibles en vertu du régime d'options d'achat d'actions, mais aucune n'était octroyée.

23.7 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019, il n'y avait aucun élément dilutif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

23.8 Participation ne donnant pas le contrôle

3346625 Canada inc. détient 10,0 % du capital-actions de Pappas Lassonde Holdings, Inc. (« PLH »).

Les tableaux suivants présentent certaines informations financières consolidées de la filiale qui fait l'objet d'une participation ne donnant pas le contrôle :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Ventes	1 062 601	955 506
Résultat net	40 584	29 672
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	4 058	2 967
Résultat global	28 110	919
Résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	2 811	92
	Au	Au
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Actifs		
À court terme	227 133	230 487
À long terme	655 165	665 383
Passif		
À court terme	125 417	135 193
À long terme	194 840	219 056
Capitaux propres ⁱ⁾	562 041	541 621
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	56 096	54 055

- i) Des dividendes totalisant 7 712 000 \$ (6 000 000 \$ US) ont été versés au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 par la filiale qui fait l'objet d'une participation ne donnant pas le contrôle (nil en 2019). De ce montant, 771 000 \$ (600 000 \$ US) ont été versés à la participation ne donnant pas le contrôle (nil en 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 24. Cumul des autres réserves

	Réserve de couverture	Réserve au titre de l'écart de change	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	(3 613)	68 575	64 962
Autres éléments du résultat global	(111)	(11 847)	(11 958)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	(1 682)	-	(1 682)
Solde au 31 décembre 2020	(5 406)	56 728	51 322
Solde au 31 décembre 2018	4 142	92 324	96 466
Autres éléments du résultat global	(6 987)	(23 749)	(30 736)
Transfert des (gains) pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie aux actifs non financiers	(768)	-	(768)
Solde au 31 décembre 2019	(3 613)	68 575	64 962

Note 25. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

25.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Débiteurs	(3 194)	15 502
Stocks	26 547	(26 497)
Autres actifs à court terme	(21)	(2 144)
Créditeurs et charges à payer	27 409	17 287
Autres passifs à court terme	456	238
	51 197	4 386

25.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Trésorerie	6 666	1 144
Équivalents de trésorerie ⁱ⁾	137	623
Découvert bancaire	-	(12 357)
	6 803	(10 590)

- ⁱ⁾ Les équivalents de trésorerie correspondent à une garantie déposée auprès de l'émetteur de certains instruments dérivés pour en couvrir la juste valeur en situation de passif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

25.3 Transactions sans effet de trésorerie

Les transactions n'ayant aucun effet de trésorerie sur les activités de financement et d'investissement sont les suivantes :

- Acquisitions d'immobilisations corporelles dont un montant de 5 341 000 \$ était impayé au 31 décembre 2020 (4 396 000 \$ au 31 décembre 2019);
- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a encaissé des crédits d'impôt pour investissement et innovation à recevoir relatifs à des investissements en immobilisations corporelles de 722 000 \$ (nil en 2019);
- Au 31 décembre 2020, le solde des crédits d'impôt pour investissement et innovation à recevoir relatifs à des investissements en immobilisations corporelles était de 747 000 \$ (826 000 \$ au 31 décembre 2019);
- Augmentation nette des actifs au titre de droits d'utilisation de 2 984 000 \$ et des obligations locatives de 2 835 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (1 282 000 \$ et 1 187 000 \$ respectivement au 31 décembre 2019); et
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 dont un montant de 15 000 \$ correspond à l'amortissement d'un actif au titre du droit d'utilisation incorporé au coût d'une immobilisation incorporelle (2 000 \$ au 31 décembre 2019).

25.4 Contrepartie encaissée lors d'un regroupement d'entreprises

La contrepartie à recevoir au 31 décembre 2018 relativement au regroupement d'entreprises avec OOB a été encaissée en 2019.

25.5 Variation des passifs et actifs issus des activités de financement

	Dettes à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2019	265 119	1 098
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	(1 976)	202
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction	(195)	-
Remboursement de la dette à long terme	(71 814)	-
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	2 004	(343)
Augmentation nette des obligations locatives	2 835	-
Augmentation nette des obligations locatives par voie de regroupement d'entreprise	23 031	-
Écart de change	(3 518)	1
Solde au 31 décembre 2020	215 486	958

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Dettes à long terme ⁱ⁾	Coûts de transaction ⁱⁱ⁾
	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	321 847	1 210
Retraitement ⁱⁱⁱ⁾	28 147	-
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	349 994	1 210
Variations provenant des activités de financement :		
Variation des crédits d'exploitation rotatifs, nette des coûts de transaction	29 047	209
Augmentation de la dette à long terme, nette des coûts de transaction	(1 483)	-
Remboursement de la dette à long terme	(102 808)	-
Variations sans effet de trésorerie :		
Amortissement des coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement	1 619	(299)
Augmentation nette des obligations locatives	1 187	-
Écart de change	(12 437)	(22)
Solde au 31 décembre 2019	265 119	1 098

i) Comprend la tranche à court terme de la dette à long terme.

ii) Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit d'exploitation rotatif.

iii) Des informations supplémentaires concernant le retraitement sont présentées à la note 4.1.

25.6 Déboursés relatifs aux contrats de location

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a déboursé un montant de 12 996 000 \$ relativement aux contrats de location, dont un montant de 5 139 000 \$ qui n'était pas inclus dans le remboursement de la dette à long terme et les intérêts versés (10 130 000 \$ et 5 415 000 \$ respectivement au 31 décembre 2019).

Note 26. Avantages postérieurs à l'emploi et autres incitatifs à long terme

Les avantages postérieurs à l'emploi et autres incitatifs à long terme inclus les éléments suivants :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Passif net au titre des prestations définies	(2 225)	(1 385)
Régime incitatif à long terme	(72)	-
Régime à cotisations définies	(25)	-
Passif relatif aux régimes de retraite et autres incitatifs à long terme	(2 322)	(1 385)
Actif net au titre des prestations définies	9 402	7 910

26.1 Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. Les régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société sont contributifs et prévoient une contribution de la Société qui varie selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

Une filiale américaine de la Société a un régime de retraite à cotisations définies au profit de certains employés syndiqués et des filiales américaines de la Société ont un régime 401(k) au profit de certains employés non syndiqués. La Société verse des cotisations à ces régimes conformément aux dispositions de chacun de ces régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

L'actif des régimes de retraite à cotisations définies offerts par la Société est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. L'actif des régimes généraux obligatoires est sous la responsabilité des pouvoirs publics.

Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société relativement aux régimes à cotisations définies.

Le coût de retraite des régimes à cotisations définies se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Régimes offerts par la Société	7 762	5 906
Régimes généraux obligatoires ⁱ⁾	10 655	9 205
	18 417	15 111

i) Comprend le Régime de rentes du Québec (« RRQ »), le Régime de pensions du Canada (« RPC ») et la Sécurité Sociale aux États-Unis.

26.2 Régimes à prestations définies et régime supplémentaire des cadres supérieurs

26.2.1 Description des régimes

La Société maintient trois régimes de retraite à prestations définies, dont le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs (« SERP »).

Le SERP est un régime à prestations définies qui prévoit le paiement d'une rente annuelle de 1,25 % ou de 2,50 %, selon le cas, du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisations définies de base. Pour les années de service avant le 1^{er} mai 2010 (pour les adhésions avant le 1^{er} janvier 2010), le salaire final correspond au salaire annuel de base qui précède la retraite sans considérer les bonis. Pour les années de service à compter du 1^{er} mai 2010 ou à compter du 1^{er} janvier 2010 pour les nouvelles adhésions, le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années qui précèdent la retraite et inclut la moyenne des trois bonis les plus élevés versés au cours des cinq dernières années qui précèdent la retraite. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, pour les années décomptées acquises à compter du 1^{er} mai 2010 ou du 1^{er} janvier 2010 pour les nouvelles adhésions. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,00 %. Le régime garantit, au moment de la retraite, le paiement de la rente au participant retraité ou à sa succession pendant une période minimale de 120 mois. Les prestations offertes aux participants de la filiale LPC sont similaires à l'exception que la rente annuelle n'est pas réduite de la rente présumée du régime à cotisations définies de base et qu'il n'y a pas d'indexation de la rente pendant la retraite.

Les deux autres régimes de retraite à prestations définies offrent des prestations de retraite qui sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un taux de salaire qui varie selon les modalités de chacun des régimes. Pour un de ces deux régimes, les prestations de retraite sont partiellement indexées. Ces deux régimes sont fermés aux nouveaux participants.

26.2.2 Gouvernance du SERP

Le SERP est administré par la Société sous la vigie du comité de rémunération. La direction détermine les hypothèses actuarielles à utiliser pour calculer la valeur actualisée de l'obligation du régime, établit la stratégie de placement pour les actifs du régime et supervise les activités du gestionnaire de placements pour s'assurer qu'elles sont conformes au mandat qui lui a été confié.

Les actifs du régime sont gardés par le fiduciaire et sont investis par le gestionnaire de placements conformément à la politique de placement approuvée par la direction de la Société. La responsabilité de la direction est de veiller à la gestion des actifs afin d'assurer le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à la caisse des régimes.

De plus, le SERP doit se conformer à la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui exige que 50 % des montants cotisés au régime de même que 50 % des revenus générés par l'actif des régimes soient remis à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Cette dernière détient les montants reçus dans un compte d'impôt remboursable dans lequel il est impossible pour le régime de tirer un rendement. Les montants détenus dans ce compte sont remboursés au régime lorsque les prestations de retraite sont versées aux participants du régime.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

À chaque exercice, la Société reçoit une évaluation actuarielle du SERP en date du 30 septembre afin d'en déterminer la capitalisation. S'il y a lieu, la Société doit capitaliser la totalité de la valeur du passif net au titre des prestations définies du SERP. La capitalisation ainsi établie est payable en deux versements égaux, soit en décembre de l'année de l'évaluation actuarielle et en janvier de l'année suivante. Il est à noter que les prestations offertes aux participants de la filiale LPC ne sont pas capitalisées.

26.2.3 Exposition aux risques actuariels

La Société est exposée aux risques actuariels suivants :

Risque de placement

Les régimes suivent une stratégie de placement de manière à diversifier la nature des rendements des actifs. Étant donné la nature à long terme de l'obligation au titre des prestations définies, une portion des actifs a été investie dans des titres de capitaux propres afin de maximiser le rendement. Puisque les titres de capitaux propres sont volatiles et risqués de par leur nature, la Société se fixe donc des objectifs de placement, tant en pourcentage d'actifs par nature que de rendement à atteindre, qu'elle supervise mensuellement et ajuste au besoin. De plus, une portion des actifs du SERP est détenue par l'ARC; ces placements auprès de l'ARC sont entièrement garantis, mais ne portent aucun intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des obligations à taux fixe, qui aurait pour effet de réduire le taux d'actualisation utilisé, accroîtrait la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Cette augmentation serait toutefois partiellement atténuée par une augmentation de la valeur des placements des régimes dans des titres d'emprunt.

Risque d'inflation, de salaire et de longévité

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction des hypothèses actuarielles suivantes pour chacun des risques identifiés :

Risque	Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence potentielle ⁱ⁾
Salaire	Taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation du taux de croissance attendu des salaires des participants aux régimes	Augmentation
Inflation	Taux d'indexation des rentes servies aux participants retraités des régimes	Augmentation du taux d'indexation des rentes servies, jusqu'à l'atteinte du plafond annuel de 3,0 %	Augmentation
Longévité	Taux de mortalité des participants aux régimes	Augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes	Augmentation

i) Incidence potentielle sur l'obligation au titre des prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.4 Évolution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Solde au début	73 458	63 600
Coût total des services rendus au cours de l'exercice	5 070	4 796
Coût des services passés	1	(122)
Charge d'intérêts	2 580	2 679
Prestations versées	(2 961)	(2 874)
Écarts actuariels découlant :		
D'ajustements liés à l'expérience des régimes	(1 087)	(763)
De changements dans les hypothèses financières	8 912	6 178
Écart de change	(55)	(36)
Solde à la fin	85 918	73 458

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 14,6 années (13,9 années au 31 décembre 2019).

26.2.5 Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Solde au début	79 983	69 297
Cotisations de l'employeur ⁱ⁾	15 742	9 246
Cotisations des participants aux régimes	1	13
Prestations versées	(2 961)	(2 874)
Frais d'administration	(17)	(20)
Revenu d'intérêts	2 936	2 718
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	(2 589)	1 603
Solde à la fin	93 095	79 983

ⁱ⁾ Comprend la cotisation régulière de l'employeur et, s'il y a lieu, la cotisation pour le déficit des régimes.

26.2.6 Actif (passif) net au titre des prestations définies

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies au début	6 525	5 697
Cotisations de l'employeur ⁱ⁾	15 742	9 246
Coût des prestations porté en résultat	(4 731)	(4 642)
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global	(10 414)	(3 812)
Écart de change	55	36
Actif net au titre des prestations définies à la fin	7 177	6 525

ⁱ⁾ Comprend la cotisation régulière de l'employeur et, s'il y a lieu, la cotisation pour le déficit des régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

L'actif (passif) net au titre des prestations définies est constaté dans les postes suivants à l'état consolidé de la situation financière :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies	9 402	7 910
Passif net au titre des prestations définies	(2 225)	(1 385)
Actif net au titre des prestations définies	7 177	6 525

26.2.7 Coût des prestations

	Exercices terminés les 31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Coût des prestations porté en résultat ⁱ⁾		
Coût des services, net des cotisations des participants aux régimes	5 070	4 661
Intérêts nets	(356)	(39)
Frais d'administration	17	20
	4 731	4 642
Coût des prestations porté en autres éléments du résultat global		
Écarts actuariels	7 825	5 415
Rendement de l'actif des régimes à prestations définies, à l'exception des montants inclus dans le revenu d'intérêts	2 589	(1 603)
	10 414	3 812
Coût total des prestations	15 145	8 454

ⁱ⁾ Constaté dans les frais de vente et d'administration.

26.2.8 Composition de l'actif des régimes de retraite

Le tableau suivant présente les composantes de l'actif des régimes de retraite, évaluées à la juste valeur :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
	\$	\$
Actifs cotés sur un marché actif		
Titres à revenu fixe	10 277	6 295
Actions ⁱ⁾	37,228	28 242
Encaisse et bons du Trésor	916	9 613
	48,421	44 150
Actifs non cotés sur un marché actif		
Placements alternatifs	4 949	4 685
Dépôts en fiducie ⁱⁱ⁾	39 725	31 148
	44 674	35 833
Actif total des régimes de retraite	93 095	79 983

ⁱ⁾ Aucun titre de Industries Lassonde inc. n'est détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

ⁱⁱ⁾ Dépôts en fiducie prescrits par l'ARC pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.9 Cotisations prévues

Au cours de l'exercice 2021, la Société prévoit cotiser environ 9 890 000 \$ à ses régimes de retraite à prestations définies, dont un montant de 6 580 000 \$ a été versé en janvier 2021.

26.2.10 Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2020	Au 31 déc. 2019
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	2,5 %	3,3 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	5,0 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾
Coûts des prestations de l'exercice courant		
Taux d'actualisation	3,3 %	4,0 %
Taux de croissance attendu des salaires	5,0 %	4,9 %
Taux d'indexation des rentes servies	1,0 %	1,0 %
Table de mortalité	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾	CPM 2014 ⁱ⁾ et RP 2014 Top ⁱⁱ⁾

i) Table secteur privé avec amélioration de la mortalité selon l'échelle CPM B.

ii) Table avec amélioration de la mortalité selon l'échelle MP 2014.

26.2.11 Analyse de sensibilité

Les analyses de sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies ont été calculées en fonction des changements raisonnablement possibles à chacune des principales hypothèses actuarielles, sans tenir compte de la modification de plusieurs des principales hypothèses actuarielles simultanément. Toute modification d'une hypothèse actuarielle pourrait entraîner la modification d'une autre hypothèse actuarielle, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de la variation de ces hypothèses sur la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les analyses de sensibilité ont été préparées en utilisant les méthodes comptables de la Société décrites à la note 2.16. Les résultats réels portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses pourraient différer de celles-ci.

Hypothèse	Modification de l'hypothèse	Incidence ⁱ⁾ si augmentation de l'hypothèse \$	Incidence ⁱ⁾ si diminution de l'hypothèse \$
Taux d'actualisation	0,50 %	(5 645)	6 288
Taux de croissance attendu des salaires	0,50 %	661	(649)
Taux d'indexation des rentes servies	0,25 %	1 090	(1 043)
Table de mortalité :			
Espérance de vie des participants	1 an	2 888	(2 735)

i) Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

26.2.12 Date de mesure

Les dates des évaluations actuarielles complètes les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite ainsi que les dates prévues des prochaines évaluations actuarielles respectives sont les suivantes :

Date des évaluations actuarielles les plus récentes	Date prévue des prochaines évaluations actuarielles
31 décembre 2020	31 décembre 2023
1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2021
30 septembre 2020	30 septembre 2021

26.3 Régime incitatif à long terme

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a mis sur pied un régime incitatif à long terme à l'intention de ses cadres supérieurs (« Participants »). Ce régime, qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020, prévoit des attributions, sous forme d'Unité d'action restreinte (« UAR ») et de Droit à la plus-value d'actions (« DPVA »).

26.3.1 Unité d'action restreinte

Aux termes du régime incitatif à long terme, les UAR sont acquises au troisième anniversaire de la date d'octroi, sous réserve du service continu.

Chaque UAR, une fois acquise, donne au Participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à la juste valeur marchande d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société à la date d'acquisition. Les équivalents de dividendes crédités au Participant sont réputés réinvestis dans des UAR supplémentaires sur une base annuelle.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a attribué 848,3 unités ayant une juste valeur moyenne pondérée de 176,82 \$. Au 31 décembre 2020, ces unités n'étaient pas acquises par les Participants.

Une charge de rémunération de 25 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 relativement à ces attributions.

26.3.2 Droit à la plus-value d'actions

Aux termes du régime incitatif à long terme, les DPVA sont acquis progressivement en trois versements égaux à chacun des premier, deuxième et troisième anniversaires de la date d'octroi, sous réserve du service continu. Les DPVA peuvent être exercés à partir du cinquième anniversaire de la date d'octroi et, sauf s'ils sont résiliés selon les modalités prévues, les DPVA expirent huit ans après la date d'octroi.

Chaque DPVA, une fois acquis, donne au Participant le droit de recevoir un montant en espèces (déduction faite des retenues d'impôt applicables) égal à l'excédent de la juste valeur marchande d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société, sur le prix d'exercice du DPVA qui correspond à la juste valeur marchande d'une action de catégorie A à droit de vote subalterne à la date d'octroi de ce DPVA.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a attribué 4 251,2 DPVA ayant une juste valeur moyenne pondérée de 36,55 \$. Au 31 décembre 2020, ces droits n'étaient pas acquis par les Participants.

La juste valeur moyenne pondérée des droits attribués a été estimée à la date d'octroi aux fins de la détermination de la rémunération fondée sur des actions liées aux DPVA, au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Taux de dividende attendu	1,50 %
Volatilité attendue ⁱ⁾	21 %
Taux d'intérêt sans risque	1,00 %
Taux d'attrition prévu ⁱⁱ⁾	2,82 %

i) La volatilité attendue est basée sur la volatilité historique des actions de catégorie A à droit de vote subalterne de la Société pour une période équivalente à la durée prévue des DPVA.

ii) Taux d'attrition prévu sur la période d'acquisition des droits de trois ans.

Une charge de rémunération de 47 000 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 relativement à ces attributions.

Note 27. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (comprenant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de prix, l'utilisation d'instruments dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

L'analyse suivante fournit une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers à la date de clôture, soit au 31 décembre 2020 et 2019.

27.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs et aux actifs d'instruments dérivés. Au 31 décembre 2020, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs d'instruments dérivés étaient détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estimait ainsi que le risque de perte était négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses estimée par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Les trois clients les plus importants représentaient 39,5 % du solde des débiteurs-clients au 31 décembre 2020 (32,7 % au 31 décembre 2019) et 31,7 % des ventes de la Société de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (29,1 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, deux clients représentaient respectivement 11,8 % et 10,2 % des ventes de la Société (un client représentait 11,6 % des ventes de l'exercice terminé le 31 décembre 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites de crédit sont établies et analysées par des spécialistes internes du crédit, en fonction de sources pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes effectuées hors Canada;
- Les filiales américaines de la Société contractent une assurance-crédit pour la majorité de leurs ventes; et
- Les termes de crédit peuvent varier en fonction du risque de crédit du client.

Au 31 décembre 2020, 94,3 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (95,6 % au 31 décembre 2019). Les tableaux suivants présentent l'âge des débiteurs-clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses :

	Au 31 décembre 2020				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	124 753	5 541	-	-	130 294
En souffrance	-	1 344	2 705	5 279	9 328
	124 753	6 885	2 705	5 279	139 622

	Au 31 décembre 2019				Total
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	106 360	4 944	-	-	111 304
En souffrance	-	478	1 223	3 948	5 649
	106 360	5 422	1 223	3 948	116 953

La Société comptabilise une provision pour créances douteuses lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. La Société considère généralement comme en souffrance les débiteurs-clients excédant 45 à 60 jours selon les conditions de crédit du client. Aux 31 décembre 2020 et 2019, la provision pour créances douteuses n'était pas importante.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs et, s'il y a lieu, à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

27.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont échues. La Société a des obligations contractuelles, des obligations fiscales, des passifs financiers ainsi que des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette à long terme. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'ententes d'emprunt et l'émission ou le rachat d'actions sont pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2020, la Société avait à sa disposition des crédits rotatifs dont les montants disponibles ne peuvent excéder respectivement 225 000 000 \$ et 75 000 000 \$ US, afin de s'assurer d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers. Les termes et conditions relatifs à ces crédits rotatifs sont décrits à la note 21.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs d'instruments dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf indication contraire.

	Au 31 décembre 2020					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	260 219	260 219	-	-	-	260 219
Dette à long terme ⁱ⁾	215 486	11 060	138 825	62 377	24 971	237 233
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	-	6 483	5 254	1 895	56	13 688
	475 705	277 762	144 079	64 272	25 027	511 140
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	3 002	-	3 002	-	-	3 002
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	6 303					
Sorties de fonds		196 974	-	-	-	196 974
Rentrées de fonds		(190 519)	-	-	-	(190 519)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	(249)	(249)	-	-	-	(249)
Swaps sur rendement total	12	-	12	-	-	12
	9 068	6 206	3 014	-	-	9 220
	484 773	283 968	147 093	64 272	25 027	520 360

i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme et de l'effet de l'actualisation des financements ne portant pas intérêt.

ii) Paiements d'intérêts contractuels. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.

iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Au 31 décembre 2019					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels				
		0 à 12 mois	13 à 36 mois	37 à 60 mois	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Découvert bancaire	12 357	12 357	-	-	-	12 357
Créditeurs et charges à payer	220 373	220 373	-	-	-	220 373
Dette à long terme ⁱ⁾	265 119	17 478	171 963	63 356	15 491	268 288
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	-	11 360	16 412	4 760	1 344	33 876
	497 849	261 568	188 375	68 116	16 835	534 894
(Actifs) passifs d'instruments dérivés						
Swaps de taux d'intérêt	2 654	-	2 654	-	-	2 654
Contrats de change à terme ⁱⁱⁱ⁾	2 456					
Sorties de fonds		178 879	-	-	-	178 879
Rentrées de fonds		(176 376)	-	-	-	(176 376)
Contrats à terme de jus d'orange concentré surgelé	132	132	-	-	-	132
	5 242	2 635	2 654	-	-	5 289
	503 091	264 203	191 029	68 116	16 835	540 183

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme et de l'effet de l'actualisation des financements ne portant pas intérêt.
- ii) Paiements d'intérêts contractuels. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Les rentrées de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après les taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les sorties de fonds sont telles qu'établies aux contrats.

27.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix de certaines matières premières.

27.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

De plus, lors du refinancement d'un instrument d'emprunt, selon la disponibilité de fonds sur le marché et le risque relatif de la Société perçu par les prêteurs, la marge à ajouter aux taux de référence, comme le taux CDOR, le taux LIBOR et les taux préférentiels, pourrait varier, influençant directement le taux d'intérêt payable par la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. À cet effet et pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt, elle utilise des instruments dérivés qui prennent la forme de swaps de taux d'intérêt.

Relativement à ses obligations financières à taux variable, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence; l'incidence serait positive relativement aux swaps de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

L'utilisation d'un financement à terme est principalement liée aux obligations à long terme de la Société découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et de regroupements d'entreprises. Les crédits rotatifs sont utilisés principalement pour financer le fonds de roulement de la Société et fluctuent essentiellement selon des facteurs saisonniers spécifiques à la Société. La Société peut également utiliser ses crédits rotatifs en ajout au financement à terme dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si elle juge qu'elle sera en mesure de rembourser cette somme à moyen terme.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société possédait des swaps de taux d'intérêt visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt LIBOR, applicables à l'emprunt à terme de LPC et au crédit rotatif CA, sur les flux monétaires de la Société. Ces swaps font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société :

Date de début	Date de fin	Type	Taux fixe	Taux flottant	Au 31 décembre 2020	
					Montant	Juste
					notionnel	valeur
			%		en \$ US	en \$ CA
Juin 2018	Mars 2022	Payeur fixe	2,8675	LIBOR 3 mois	40 000 000 ⁱ⁾	(1 326 000)
Juin 2018	Mars 2022	Payeur fixe	2,8695	LIBOR 3 mois	40 000 000 ⁱ⁾	(1 327 000)
Avril 2020	Mars 2023	Payeur fixe	0,5760	LIBOR 3 mois	35 000 000	(349 000)

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 20 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat, et diminuera graduellement pour atteindre 15 000 000 \$ US à l'échéance.

Date de début	Date de fin	Type	Taux fixe	Taux flottant	Au 31 décembre 2019	
					Montant	Juste
					notionnel	valeur
			%		en \$ US	en \$ CA
Juin 2018	Mars 2022	Payeur fixe	2,8675	LIBOR 3 mois	51 000 000 ⁱ⁾	(1 326 000)
Juin 2018	Mars 2022	Payeur fixe	2,8695	LIBOR 3 mois	51 000 000 ⁱ⁾	(1 328 000)

ⁱ⁾ Le notionnel du swap de taux d'intérêt reflète une diminution de 9 000 000 \$ US par rapport au notionnel initial, tel que prévu au contrat, et diminuera graduellement pour atteindre 15 000 000 \$ US à l'échéance.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

Selon les soldes des emprunts à taux variable et les swaps de taux d'intérêt de la Société au 31 décembre 2020, toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait eu un effet défavorable de 346 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 1 195 000 \$ sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et un effet défavorable de 263 000 \$ sur les autres éléments du résultat global de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société, en raison de la variation des taux de change, à une baisse ou à une augmentation :

- ♦ De la valeur de ses instruments financiers, principalement de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des autres éléments du fonds de roulement et des soldes intersociétés libellés en monnaies étrangères;
- ♦ De ses investissements nets dans ses établissements à l'étranger puisqu'ils utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain; et
- ♦ De la valeur des transactions libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités qui ont le dollar canadien comme monnaie fonctionnelle, soit :
 - les achats de matières premières et fournitures ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères effectués par les entités canadiennes; et
 - les ventes libellées en monnaies étrangères effectuées par les entités canadiennes.

Le risque de change est géré conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par cette politique est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur le résultat et la situation financière de la Société. Selon cette politique de change, la Société est tenue d'identifier, par secteur géographique, toute exposition au risque de change réelle et potentielle découlant de ses activités. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

La Société utilise diverses stratégies, y compris l'utilisation d'instruments dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles, dans le cadre de ses activités pour atténuer les risques de change. La stratégie de couverture de ces risques est effectuée par un service de trésorerie centralisé. Au 31 décembre 2020, les montants en dollars canadiens des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle des entités totalisaient respectivement 18 055 000 \$, 37 349 000 \$ et 44 562 000 \$ (respectivement 14 058 000 \$, 29 466 000 \$ et 29 223 000 \$ au 31 décembre 2019).

Les tableaux suivants présentent un sommaire des contrats de change de la Société :

Au 31 décembre 2020				
Type	Échéance	Taux en \$ CA	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale en \$ CA
Achat \$ US	1 à 12 mois	1,2714 à 1,3952	165 350 000 \$ US	(7 148 000)
Vente \$ US	1 à 7 mois	1,3126 à 1,3146	21 175 000 \$ US	820 000
Achat €	1 à 12 mois	1,5620	4 456 000 €	25 000

Au 31 décembre 2019				
Type	Échéance	Taux en \$ CA	Montant contractuel total	Juste valeur nette totale en \$ CA
Achat \$ US	1 à 11 mois	1,2997 à 1,3322	132 700 000 \$ US	(2 421 000)
Achat €	1 à 12 mois	1,4880	2 760 000 €	(35 000)

Les contrats de change à terme sont des contrats qui obligent la Société à acheter ou à vendre des monnaies étrangères à des taux prédéterminés. Les contrats de change, lorsque désignés à cet effet, font l'objet de la comptabilité de couverture.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Selon les soldes au 31 décembre 2020 des instruments financiers de la Société libellés en monnaies étrangères, excluant les soldes des établissements à l'étranger, toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu un effet défavorable de 201 000 \$ sur le résultat net et un effet favorable de 4 551 000 \$ sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 \$ par unité de monnaie étrangère aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

27.3.3 Risque de prix

Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix de certaines matières premières, la Société contracte occasionnellement des instruments dérivés.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société possédait des instruments dérivés sur le jus d'orange concentré surgelé. Ces instruments dérivés, lorsque désignés à cet effet, font l'objet de la comptabilité de couverture.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des instruments dérivés sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société :

Type	Au 31 décembre 2020			
	Échéance	Prix fixe en \$ US / lb sol.	Quantité totale en lb sol.	Juste valeur nette totale en \$ CA
Contrats à terme	3 et 5 mois	1,1490 à 1,2680	3 600 000	249 000

Type	Au 31 décembre 2019			
	Échéance	Prix fixe en \$ US / lb sol.	Quantité totale en lb sol.	Juste valeur nette totale en \$ CA
Contrats à terme	3 et 5 mois	0,9965 à 1,0660	4 500 000	(132 000)

Analyse de sensibilité liée au risque de prix des matières premières

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu un effet favorable de 576 000 \$ sur la juste valeur des instruments dérivés sur le jus d'orange concentré surgelé de la Société au 31 décembre 2020, alors qu'une diminution de 10 % du prix du jus d'orange concentré surgelé aurait eu une incidence contraire et d'amplitude similaire.

Pour atténuer l'effet des fluctuations du cours des actions de catégorie A à droit de vote subalterne sur la juste valeur du régime incitatif à long terme mis sur pied au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, la Société a contracté un swap sur le rendement total de ces mêmes actions. Le swap sur le rendement total ne fait pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Le tableau suivant présente un sommaire du swap sur le rendement total de la Société :

Type	Au 31 décembre 2020			
	Échéance	Prix fixe en \$ CA / action	Quantité totale en action	Juste valeur nette totale en \$ CA
Swap sur le rendement total	Décembre 2023	173,03	1 632	(12 000)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 28. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale. La dette totale se définit comme la dette à long terme et la tranche à court terme de la dette à long terme.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de l'entreprise à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions d'affaires lorsqu'elles surviennent; et
- Soutenir la croissance de l'entreprise tout en maintenant un niveau de paiement de dividende représentant approximativement 25 % du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de l'exercice précédent, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Les rachats d'actions, les émissions d'actions et l'utilisation de la dette à long terme constituent les principaux outils que la Société peut utiliser pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de la dette.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Au 31 décembre 2020, le ratio dette sur capital était de 21,3 % (26,5 % au 31 décembre 2019).

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

Les dividendes versés au cours des trois derniers trimestres de 2020 et versés au cours du premier trimestre de 2021 représentent, sur une base annualisée, environ 25,0 % du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de l'exercice 2019.

Note 29. Engagements et éventualités

29.1 Engagements

Le tableau suivant présente le montant des engagements de la Société par période :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Engagements d'achat de services et ententes marketing	6 715	3 517	2 948	1 292	644	5 139
Engagements d'achat d'immobilisations corporelles	6 358	-	-	-	-	-
Engagements d'achat de matières premières ⁱ⁾	178 622	-	-	-	-	-
	191 695	3 517	2 948	1 292	644	5 139

ⁱ⁾ Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2020. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

29.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2020, la Société avait des lettres de crédit en circulation totalisant 1 261 000 \$ (586 000 \$ au 31 décembre 2019).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

29.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société évalue le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence significative sur la situation financière ou sur le résultat consolidé actuel de la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été constatée dans les présents états financiers consolidés de la Société.

Note 30. Informations sectorielles

La Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter, soit celui du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'une vaste gamme de jus et boissons prêts à boire, de collations à base de fruits, de concentrés de jus surgelés et de produits alimentaires spécialisés. Cet unique secteur opérationnel génère ses revenus de la vente de ces produits et de la prestation de services liés à la vente de ces produits.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement où la Société a transféré au client le contrôle des biens. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

30.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Canada	825 090	648 733
États-Unis	1 149 568	1 025 749
Autres	6 267	3 819
	1 980 925	1 678 301

30.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2020		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	228 318	162 133	390 451
Immobilisations incorporelles	21 112	201 918	223 030
Goodwill	18 637	290 968	309 605
	268 067	655 019	923 086

	Au 31 décembre 2019		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles ⁱ⁾	194 722	139 801	334 523
Immobilisations incorporelles	10 210	229 152	239 362
Goodwill ⁱⁱ⁾	8 576	296 126	304 702
	213 508	665 079	878 587

i) Inclut un retraitement de 10 099 000 \$ au Canada et de 17 835 000 \$ aux États-Unis au 1^{er} janvier 2019 relativement à l'adoption de la norme IFRS 16. Des informations supplémentaires concernant le retraitement sont présentées à la note 4.1.

ii) Inclut une augmentation du goodwill de 2 800 000 \$ au Canada provenant du regroupement d'entreprises non significatif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 31. Transactions entre parties liées

Aux 31 décembre 2020 et 2019, la Société était contrôlée par l'entité 3346625 Canada inc, une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde, président du conseil de la Société. Au 31 décembre 2020 et 2019, cette entité détenait 0,42 % des actions de catégorie A, 100 % des actions de catégorie B et 92,22 % des droits de vote de la Société.

La participation minoritaire est également détenue par 3346625 Canada inc. Les transactions et soldes en lien avec la participation minoritaire sont décrits à la note 23.8.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Toutes les transactions avec des parties liées sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

31.1 Transactions et soldes entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2020				Total
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	7 137	53	-	-	7 190
Charge liée aux avantages du personnel	-	14 494	-	278	14 772
Charge d'honoraires professionnels	-	12	-	8	20
Charge liée aux contrats de location de courte durée	-	-	-	23	23
Achat de stocks	-	-	-	111	111
Revenus de commissions	-	-	207	-	207
Soldes de comptes					
Débiteurs	26	-	125	7	158

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les vice-présidents exécutifs membres du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

	Exercice terminé le 31 décembre 2019				
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants ⁱ⁾	Entreprise associée	Autres parties liées ⁱⁱ⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Transactions					
Dividendes versés	9 773	73	-	-	9 846
Charge liée aux avantages du personnel	-	8 116	-	206	8 322
Charge d'honoraires professionnels	-	8	-	12	20
Charge liée aux contrats de location de courte durée	-	-	-	23	23
Achat de stocks	-	-	-	112	112
Revenus de commissions	-	-	28	-	28
Soldes de comptes					
Débiteurs	18	-	28	7	53

i) Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président et chef de l'exploitation et les vice-présidents exécutifs membres du comité de direction.

ii) Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

31.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants portée en résultat :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2020	31 déc. 2019
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ⁱ⁾	11 630	5 671
Avantages du personnel à long terme ⁱ⁾	72	-
Avantages postérieurs à l'emploi	2 792	2 445
	14 494	8 116

i) Comprend les jetons de présence octroyés aux administrateurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 32. Intérêts détenus dans d'autres entités

32.1 Liste des filiales et entreprises associées

Le tableau suivant présente les filiales et entreprises associées de la Société aux 31 décembre 2020 et 2019 :

Entité	Méthode de consolidation	% de détention		Pays
		2020	2019	
Filiales				
A. Lassonde inc. ⁱ⁾	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Sun-Rype Products Ltd. ⁱ⁾	Intégration globale	100 %	-	Canada
Spécialités Lassonde inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Vins Arista inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Vins Arista (U.S.A.) inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Breuages Zurban inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
7925271 Canada inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Lasfin Canada inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
2733-1719 Québec inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Fonds Luxlas, Société en commandite	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Lassonde (U.S.A.) inc.	Intégration globale	100 %	100 %	Canada
Pappas Lassonde Holdings, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Apple & Eve, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Lassonde Pappas and Company, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Old Orchard Brands, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Sun-Rype Concentrates, Inc	Intégration globale	90 %	-	États-Unis
Sun-Rype Products (USA), Inc.	Intégration globale	90 %	-	États-Unis
A&E Acquisition, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Clement Pappas NC, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
CP Maryland, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Delsea Farms, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Northland Products, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Old Orchard Brands Real Estate Holdings, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pomona Holdings, Inc.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Foods, L.L.C.	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Properties CA, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Pappas Properties, LLC	Intégration globale	90 %	90 %	États-Unis
Lassonde Luxembourg SARL	Intégration globale	100 %	100 %	Luxembourg
Lassonde Hungary, Kft	Intégration globale	100 %	100 %	Hongrie
Entreprise associée				
Diamond Estates Wines & Spirits Inc.	Mise en équivalence	19,2 %	19,2 %	Canada

i) Le 1^{er} janvier 2021, la Société a procédé à la fusion de ses filiales Sun-Rype Products Ltd. et A. Lassonde inc. L'entité issue de cette fusion est A. Lassonde inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

*(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)*

32.2 Nature et étendue des autres restrictions importantes

Une entente entre actionnaires d'une filiale américaine de la Société comporte des obligations et des clauses restrictives quant :

- ♦ Aux transactions avec des parties liées des filiales américaines de la Société;
- ♦ À des obligations de non-concurrence à l'égard de certains produits et territoires de vente des filiales de la Société;
- ♦ Au transfert et à la vente des actions de certaines filiales américaines et d'une filiale canadienne de la Société, liée au financement d'une filiale américaine;
- ♦ À des changements à la politique de déclaration de dividendes à ses actionnaires de certaines filiales américaines de la Société;
- ♦ Aux contributions en capital à certaines filiales américaines de la Société; et
- ♦ À des changements importants à la nature des activités et à l'emplacement du siège social d'une filiale américaine de la Société.